Abonnement : { à l'étranger : $6.00. au Canada : $4.00.

Téléphones : { Rédaction 651. Administration et Librairie, 457

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

UNE OPINION

Commerçants, industriels, hommes d'affaires, si vous n'annoncez pas dans les journaux, vous ne pouvez prospérer.

E. G. SEWELL,
Maire de Miami.

Le "PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XLI—No 149 Chicoutimi, MERCREDI, 15 FEVRIER 1928

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay.

PLUSIEURS BILLS ONT ETE ADOPTES AUX COMMUNES, HIER

Les projets de loi sont adoptés après une brève discussion. Le traité de Commerce avec l'Australie a été l'objet d'attaques de la part de quelques députés.

NOTRE INDUSTRIE LAITIERE

"Les collèges militaires réservés aux seuls riches".

M. RALSTON

Ottawa, Ont., 15. — Serv. Presse Canadienne. — Un certain nombre de bills ont subi leur troisième lecture, à la Chambre des Communes, hier après-midi. Ces bills sont aux fins suivantes: l'un accorde une extension de temps jusqu'à 1930 pour le parachèvement du chemin de fer Saint-Jean et Québec déjà ouvert à la circulation des convois entre Centreville et Andover, N.-B.; un autre amende l'Acte relatif aux marques de commerce et aux brevets industriels de manière à le rendre conforme aux termes de la convention internationale adoptée en vue de protéger la propriété industrielle, telle que revisée, à la Conférence de La Haye, en 1925; un autre bill amende l'Acte de la Cour Suprême comportant notamment un dispositif d'après lequel le terme du printemps de ce haut tribunal commencera, non plus le premier mardi de mai, mais le quatrième mardi d'avril; un autre amende l'Acte des Patentes de manière à le rendre conforme aux termes de l'accord conclu par un certain nombre de pays, à La Haye; un autre pourvoit à la revision de l'Acte relatif aux Collèges militaires; un autre bill enfin amende l'Acte relatif aux travaux publics d'impression et de papeterie, de manière à autoriser des avances de fonds à l'Imprimeur du Roi jusqu'à concurrence de $700,000, montants devant être employés à l'achat de matériel, à l'exécution des commandes et requisitions et au paiement des salaires.

Il y eut première lecture d'un bill en vue de permettre de disposer, en distribuant les allocations nécessaires, des fonds des cantines accumulés, durant la guerre, par certains régiments.

DEBAT

Au cours d'une brève discussion sur le bill relatif au chemin de fer Saint-Jean et Québec, M. T.-L. Church, conservateur, de Toronto Nord-Ouest, dit être d'avis que ce bill devrait être référé pour rapport au Comité des Chemins de fer et Télégraphes.

L'honorable Charles Dunning, ministre des Chemins de fer et Canaux, répondit qu'il n'y avait pas en cause d'intérêts privés. Ce chemin de fer appartient à la Province du Nouveau-Brunswick et son parachèvement a été demandé par cette province. Les députés ont jugé, à la précédente session, que cette question devait être étudiée par la Chambre entière réunie en comité.

M. Church provoqua aussi une discussion sur le bill amendant l'Acte relatif aux Patentes, lorsqu'il demanda à l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, quels étaient ses desseins quant à l'énonciation d'une politique à caractère national sur ce sujet des patentes.

Il prétendit que quatre-vingt-dix pour cent des patentes et marques de commerce du Canada sont détenues par des étrangers.

L'honorable J.-D. Chaplin, conservateur, de Lincoln, protesta contre l'octroi des pouvoirs accordés au Commissaire des Patentes, en vertu de cet Acte. Il dit qu'il ne doit pas appartenir au Commissaire seul de décréter qu'une patente est nulle ou non.

M. Rinfret fit remarquer que ces amendements, d'importance secondaire n'ont rien à faire avec l'énoncé d'une politique nationale, mais qu'ils auront l'effet de rendre notre Statut conforme à l'accord conclu, à La Haye.

Il exprima l'avis qu'il est bon de développer un esprit international, en pareille matière.

LA MILICE

Lorsque fut discuté l'Acte relatif aux Collèges militaires, l'honorable J.-H. Ralston, ministre de la Défense nationale, exposa le but de certaines des modifications proposées. L'ancien dispositif concernant l'admission des cadets est devenu désuet et on lui a substitué un nouveau principe de quota provincial basé sur le

(Suite à la 7ème page)

DES BILLETS

Washington, 15. — M. Mills, secrétaire adjoint du Trésor, annonce que le peuple américain recevra probablement ses nouveaux billets de banque plus petits que les anciens, vers la fin de l'année.

LE COMMUNISME N'A QU'UNE ARME C'EST LE MEURTRE

Et il l'emploie vigoureusement dans la province de Kouang-Tong.

MASSACRES

Canton, 15. — Le meurtre en masse des propriétaires se commet dans la province de Kouang-tong.

Le mouvement communiste qui avait été cause de révoltes à Canton en décembre, alors qu'un millier de personnes avaient été massacrées, reprend dans des proportions alarmantes. Des désordres se sont produits dans plusieurs localités. Le mouvement s'étend et l'on annonce qu'un grand nombre de propriétaires et de marchands ont été massacrés. Dans beaucoup de cas, des familles entières ont péri.

Un grand nombre de villages ont été assiégés et complètement détruits par les révolutionnaires. Les anciens des villages ont été décapités et leurs têtes placées au bout de perches et promenées dans les villages voisins comme avertissement de ce qui les attendait au cas où ils opposeraient de la résistance aux révolutionnaires. Ce mouvement a été cause que les missionnaires catholiques et protestants ont quitté la région de Swatow et Hongkong.

AU CAUCUS CONSERVATEUR TENU, HIER

Ottawa, Ont., 15. — Serv. Presse Canadienne. — L'on s'attend à ce qu'un amendement soit présenté en vue d'obtenir une réduction du montant de $50,000 dont la dépense est proposée pour l'établissement d'une légation canadienne, à Tokio, lorsque cet estimé viendra devant la Chambre. Bien que ce sujet n'ait pas été discuté, au caucus des conservateurs, hier, il court une rumeur à cet effet.

Plusieurs sous-comités dont la tâche sera de surveiller les estimés parlementaires de cette année ont été constitués, à ce caucus.

L'on a aussi accordé une attentive considération aux autres sujets actuellement devant la Chambre, comme c'est la coutume, dans l'Opposition, au début de chaque session. George Spotton, conservateur, d'Huron Nord, remplissait, hier, par suppléance, les fonctions de président du caucus conservateur.

UN COMBAT ENTRE REBELLES ET FEDERAUX

Mexico, 15. — Serv. Presse Canadienne.—Des dépêches spéciales de Las Trojas,dans lEtat de Michoacan, annoncent que sept rebellles ont été tués, au cours d'un combat entre une troupe de rebelles commandés par Jacinto Arrerola et Bruno Vasquez et les troupes fédérales commandée par le Général Juan Dominguez. L'on ne mentionne pas de cas de morts ou de blessures du côté des troupes fédérales.

Les rebelles ont fui, après la bataille. Les dépêches ajoutent que les soldats fédéraux ont trouvé déserts tous les ranches et villages situés, dans la région où opèrent les bandes de rebelles.

INTERESSES

Winnipeg, 15. — Le procureur général, l'hon. W. J. Major, annonce que le nombre des magistrats, actuellement de 400 et dont 87 seulement reçoivent des émoluments, va être réduit à 12 ou 14 et qu'un juge de paix va être désigné dans chaque municipalité. L'intention du gouvernement est d'éliminer l'intérêt pécuniaire du magistrat à la conviction.

DISCOURS DE M. POINCARE A STRASBOURG

Il s'élève contre l'influence étrangère en Alsace.

VILENIES

Strasbourg, 15. — M. Poincarré, président du conseil, a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que les vilenies de quelques malfaiteurs et les actes de démence de quelques égarés ont suffi à révolter les consciences alsaciennes et à susciter des protestations indignes.

Après les infamies que les débats de la Cour d'Assises révéleront, l'Alsace n'admettra pas que des agents suspects et des courtiers marrons entretiennent des journaux alimentés par des ressources étrangères.

La France n'admettra pas davantage qu'à la faveur de complaisances coupables des influences étrangères vinssent se glisser dans les affaires intérieures, ni qu'au sein de l'Alsace une misérable escouade d'aventuriers intrigants osât préparer dans l'ombre la mutilation de la France.

SIR HERBERT ASQUITH EST MORT CE MATIN

Sutton, Courtenay, Ang., 15. — Serv. Presse Canadienne — Le Comte d'Oxford et d'Asquith, qui, mieux connu sous le nom de Sir Herbert Asquith, fut, en qualité de premier ministre d'Angleterre, l'une des grandes figures mondiales, lors de la Grande Guerre, est décédé, ici, à 6 h. 50, ce matin. Des complications pulmonaires ont amené la fin de ce vieillard de 75 ans, à sa maison de campagne, "The Wharf", dans ce petit village antique des bords de la Tamise.

Il avait vécu là, depuis sa retraite, après qu'il eût remis sa démission comme chef du parti libéral, en octobre 1926.

Le Comte d'Oxford était inconscient depuis lundi après-midi et ses médecins dirent alors qu'il ne vivrait aussi longtemps que pourrait le coeur très affaibli du vieil homme d'Etat.

Il y a une semaine, l'ex-premier ministre dut garder ses appartements, à cause d'un gros rhume. Il s'en suivit une forte attaque de pharyngite et une bronchite survint. Le comte est mort dans une chambre d'où il pouvait voir dans tous ses aspects, la Tamise qu'il aimait tant.

A son chevet, étaient les membres de sa famille, la Comtesse d'Oxford (Margot Asquith), ses deux filles, la Princesse Bibesco et Lady Bonham-Carter, et son petit-fils, Anthony Asquith.

UN ATTENTAT NON LOIN DE SHERBROOKE

Bishop Crossing, Qué., 15. — S. Presse Canadienne.— Willis Brown, un cultivateur bien connu, dont la ferme est située, à trois milles de cette localité, le long du chemin Bury, est mort et un homme que l'on dit être son neveu est sous arrêt et sera tenu responsable de cette mort.

L'homme sous arrêt était à l'emploi de Brown et, selon les déclarations faites à la police, une querelle éclata entre les deux hommes, dans la cour de la ferme de Brown, à la suite d'un blâme que celui-ci infligea à son neveu pour quelque maladresse, dans le travail qu'ils faisaient en commun. Le neveu est accusé d'avoir frappé son oncle à la tête avec l'un des outils en fer auxquels ils recouraient alors.

Le sous-chef de police Genest, de Sherbrooke, a opéré l'arrestation.

L'OPINION DE L'HON. STEWART

SUR L'EXPORTATION DE L'ENERGIE

Ottawa, Ont., 15. — Serv. P. Canadienne. — Dans l'opinion du Gouvernement, l'on ne devrait pas permettre l'exportation de l'énergie électrique, c'ets là ce que l'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, a déclaré à la Chambre des Communes, hier soir. Il dit que cet actif était trop précieux pour permettre qu'on l'exportât à l'étranger.

Cette déclaration, il la fit, durant la discussion d'un bill présenté aux fins de régulariser l'exportation de l'énergie électrique et dont le proposeur était M. H.-A. Stewart, conservateur, de Leeds. Le proposeur du bill et le ministre ont suggéré qu'on référa ce bill au comité des chemins de fer et la Chambre agréa cette proposition.

Un bill privé, en vue d'amender le Statut relatif aux postes et demandant que soient produites et envoyées par les journaux quotidiens et périodiques des déclarations assermentées faisant connaitre les noms des éditeurs, des détenteurs de parts et propriétaires de ces publications a obtenu sa troisième lecture, à la Chambre des Communes, hier soir. Ce bill fut présenté par M. T.-L. Church, conservateur, de Toronto Nord-Ouest, et il a franchi les étapes de la deuxième lecture, du comité et de la troisième lecture, avec une vitesse inaccoutumée.

Le bill demande aussi que l'on classe dans la catégorie de la publicité et qu'on les désigne ainsi les éditoriaux dont les auteurs ont obtenu de l'argent pour les écrire et tout écrit fait moyennant rémunération et la mise en force de ce statut relèvera du ministre des postes.

Le but de ce bill, a expliqué M. Church,est de faire connaitre au publis les propriétaires des journaux.M. Church dit qu'il ne voulait d'aucune manière diriger des attaques contre la presse du Canada.

Il dit aussi croire que les journaux les plus en vedette, dans l'un et l'autre des partis politiques, sont favorables à son bill.

"C'est", ajouta-t-il, "une nécessité de caractère à son bill, une nécessité sociale et une nécessité en vue de sauvegarder nos ressources naturelles. Les autres organisations, soit commerciales,soit industrielles doivent publier les noms de leurs dirigeants. Il n'y a aucune raison d'exempter de cette obligation les propriétaires de journaux."

AUJOURD'HUI

Ottawa, Ont., — Service Presse Canadienne — Au parlement, aujourd'hui, la Chambre des Communes continuera le débat sur les résolutions particulières présentées par les députés, lundi.

Hier, la Chambre a adopté un bill en vue d'amender l'Acte des Patentes et aussi un bill accordant une prolongation de temps pour le parachèvement du chemin de fer St-Jean et Québec. Un bill amendant la loi relative aux marques de commerce et un bill relatif aux collèges militaires, un autre concernant les fonds des cantines ont subi la troisième lecture. Un bill concernant le terme du printemps de la Cour Suprême et les impressions du gouvernement ont aussi subi la troisième lecture.

Les estimés pour le département de l'agriculture au montant de $960, ont aussi été votés.

PAS D'ENTENTE A LA CONFERENCE

AJOURNEMENT LE 20 FEVRIER

La Havane, 15. — Serv. Presse Canadienne. — Les délégués le plus en vedette à la sixième Conférence pan-américaine ont déclaré franchement aux délégués de s'entendre unanimement sur les problèmes soumis à ces solennelles assises et ils ont émis l'avis qu'il était inutile de prolonger davantage ces dernières.

Tous les délégués, à l'exception de ceux de l'Argentine et de la Colombie, ont voté en faveur d'une motion demandant que l'on ne recule pas la date de l'expiration de la conférence, soit le 20 février, vu que le comité préposé à l'étude du Droit International Public n'ait réussi jusqu'à maintenant qu'à expédier la moitié seulement de sa tâche.

Les délégués ont résolu d'adopter cette attitude, lorsque Jésus Yapes, de Colombie, suggéra que l'on prolongeât la Conférence jusqu'à l'expiration d'une autre semaine au-delà de la date d'abord choisie pour sa fermeture.

C'est l'attitude des représentants du Brésil et du Pérou qui a déterminé les autres délégués à déclarer qu'il ne servait à rien de prolonger indéfiniment ces assises. Ils ont dit que c'était "s'illusionner" que de croire que l'on ne viendrait à une entente sur des points où les délégués n'ont pas encore manifesté la moindre velleité de consentir la moindre concession.

Bien que l'on n'ait pas mentionné spécifiquement ces points, l'on a cru comprendre que l'on faisait par là allusion aux discussions menées, dans les sous-comités, sur la définition de l'indépendance nationale et sur la question de l'intervention de l'Etat allié dans les affaires internes d'un autre Etat.

La Havane, 15. — Serv. Presse Canadienne. — Les membres du comité préposé à l'étude du Droit International Public ont du reconnaitre, hier, que les délégués à l'actuelle Conférence pan-américaine n'arriveraient jamais à un accord sur certains des problèmes fondamentaux portés à leur attention. Selon eux, le meilleur moyen d'éviter des complications, étant donné cet état de choses, serait de mettre un terme à la Conférence, lundi prochain, que tous les sujets inscrits sur l'agenda aient été, ou non, considérés et décidés.

Paul Fernandez, chef de la délégation du Brésil, et Victor Maurtua, du Pérou, les deux personnages à l'attitude desquels l'on attribue l'impossibilité de réaliser cet accord unanime des délégués, se sont opposés à la proposition de Jésus Yepes, de la Colombie, lequel voulait que l'on prolongeât encore d'une semaine, à l'expiration du terme qu'on leur a déjà assigné les séances de la Conférence.

Charles-Evans Hugues, de la délégation des Etats-Unis, a dit désirer que la Conférence se termine, à la date déjà assignée, soit le 20 février, mais il s'opposa à une autre proposition de Gustave Guerrero, de Salvador, aux fins d'obtenir que l'on ne discute jusqu'à la date de fermeture que les questions déjà entamées.

LA LOI DES VUES ANIMEES

ELLE EST DISTRIBUEE EN CHAMBRE

Québec, 15. — Dépêche de notre correspondant — La loi des vues animées suscite un vif intérêt. Le nouveau projet de loi a été distribué, hier, aux députés.

Jusqu'ici, les enfants et les jeunes gens de moins de seize ans pouvaient aller au cinéma pourvu qu'ils fussent accompagnés de leurs parents. Quand des programmes étaient préparés spécialement pour eux, ils pouvaient même aller au théâtre sans être accompagnés.

En vertu de la nouvelle loi, il faudra nécessairement avoir seize ans pour fréquenter le cinéma, c'est-à-dire que les programmes spéciaux pour les enfants seront définitivement mis de côté.

Cependant, il est probable que la loi fera une exception pour les représentations cinématographiques qui feront partie d'un certain programme scolaire et qui pourraient être donnés dans une école. Il est bien entendu qu'il n'est pas question de représentations payantes.

A l'heure actuelle, toute personne qui fait représenter une pellicule cinématographique non approuvée, par les censeurs, est passible d'une amende de $50.00 pour la première offense ou, à défaut de paiement d'un mois de prison. Pour une seconde offense, l'amende est de $50.00 à $100.00 et à défaut du paiement, le délinquant est passible d'un emprisonnement de deux mois.

D'après la nouvelle loi, la première offense et les offenses subséquentes seront punies par une amende de $500.00 et à défaut de paiement, par trois mois de prison.

CE DESASTRE

Timmins, Ont., 15. — Serv. Presse Canadienne. — Près de cent enfants ont été rendus orphelins par la tragédie de la Mine d'or Hollinger. Plusieurs de ces enfants ont moins de 16 ans et bénéficieront en conséquence de la Loi des compensations ouvrières.

Vingt-cinq familles ont été ainsi cruellement éprouvées par ce désastre.

L'AMENDEMENT TRAVAILLISTE EST DEFAIT

Et l'adresse est adoptée aux Communes à Londres.

LE CHOMAGE

Londres, Angleterre, 15. — S. Presse Canadienne. — Par un vote de 310 à 140, la Chambre des Communes a rejeté, hier soir, l'amendement présenté par les libéraux à l'adresse en réponse au Discours du Trône et elle a ensuite adopté l'adresse elle-même. L'amendement, qui était le deuxième, un premier amendement travailliste condamnant la politique gouvernementale relativement au chômage ayant été fait, la veille, par 293 contre 137, censurait le gouvernement pour sa "négligence" au sujet des problèmes sociaux et, en particulier, du chômage et de l'assainissement des ruelles et bas-fonds des grandes villes anglaises.

L'honorable Winston Churchill, chancelier de l'Echiquier, a déclaré que le gouvernement avait accordé une aide substantielle aux autorités locales des endroits concernés par la mise à exécution de projets de pensions, etc. Il déclara aussi que le système des taux en vue d'aider les chômeurs est un lourd fardeau pour toutes les classes de la population et que l'on ne pouvait recourir encore bien longtemps à cette anormale manière de procéder.

POUR FERMER LA PORTE AUX ORIENTAUX

Victoria, C. A., 15. — Service Presse Canadien — M. W.-F. Kennedy, député conservateur, de North Okanagan, a présenté, à la législature provinciale, une résolution demandant à cettte dernière de prier les autorités fédérales de ne plus permettre d'immigration orientale en notre pays. La motion de M. Kennedy fut présentée comme amendement à celle de M. C.-F. Davies, conservateur de New Castle, qui demandait l'abrogation du Traité anglo-japonais de 1811 en autant que ce traité restreint le pouvoir de la Colombie-Anglaise de contrôler les activités de japonais, dans son territoire.

Le but de la motion Kennedy est de provoquer un vote sur la question carrément posée de l'exclusion du Canada des personnes venues de l'Asie.

Un bill a aussi été présenté par T. R.-E. McInnes, de Vancouver, et qui donnerait aux municipalités le pouvoir de contrôler l'octroi des licences de magasins aux Orientaux.

LE CABINET ETUDIERA CETTE QUESTION

Montréal, 15. — D.N.C. — L'honorable M. Taschereau a reçu une délégation d'institutrices des campagnes à son bureau, à Montréal, au cours de son dernier voyage, et qui représenta au Premier Ministre que les salaires actuellement payés étaient insuffisants pour faire face aux dépenses d'une institutrice même de goût modeste.

Après avoir entendu l'argumentation des délégués et posé plusieurs questions, le Premier Ministre a répondu que cette importante question serait immédiatement étudiée par son cabinet.

M. ARTHUR SAUVE DEFEND LA POLITIQUE DE L'OPPOSITION

"Le parti conservateur, dit-il, a joué un rôle principal dans l'édification du Canada et de l'Empire britannique." L'étrange conduite du gouvernement vis à vis l'Opposition.

LES AMENDEMENTS AU BUDGET

"Faites comme les américains" dit l'honorable L.-A. David.

POINT D'ORDRE

Québec, 15. — Dépêche de notre correspondant. — Le principal discours de la journée d'hier, à l'assemblée législative, a été prononcé par le Chef de l'Opposition, M. Arthur Sauvé, qui a parlé pendant une heure et quarante minutes sur le budget. Nous donnons plus loin un résumé du discours de M. Sauvé.

Le Secrétaire Provincial, l'Hon. A. David donna la réplique à M. Sauvé.

On était à discuter un point d'ordre lorsque six heures sonna et le Président de la Chambre, l'hon. M. Laferté, rendra sa décision à la séance de cet après-midi.

Après les affaires de routine, le Gouvernement répondit à certaines questions de l'Opposition. C'est ainsi que l'on apprit que la construction, les réparations et l'aménagement de l'Ecole Technique de Montréal ont coûté à la Province une somme de $1,044,679.59.

Le Ministre de la Colonisation a répondu à M. Renaud, député de Laval, que la construction de 9,148 milles de chemins améliorés a coûté au Gouvernement la somme de $53,-934,945.83; aux municipalités, par emprunts et subventions, $4,399,-920.15. Des travaux pour revêtement ont dû être faits sur 1,101.32 milles de chemins, ce qui a coûté $8,-703,564.60 au Gouvernement et $1,112,324.25 aux municipalités. Les réparations et l'entretien de ces chemins ont coûté $13,096,890.42 au Gouvernement et $1,971,547.69 aux municipalités.

L'hon. M. Perreault a encore appris au député de Laval que le Gouvernement a fait envoyer des lettres d'avocats à 206 municipalités au sujet des travaux de voirie, que la somme globale représentant les réclamations du Gouvernement à date, au sujet de ces travaux, était de $1,-261,368.22, que le gouvernement a intenté des poursuites au sujet de ces mêmes travaux de voirie, à 103 municipalités pour $802,338.26 et que le montant des règlements est de $426,872.46. Le montant à retirer est de $53,440.30. Les actions ont coûté $5,320.75 au Gouvernement et $32,851.40 aux municipalités.

LES BILLS

Parmi les bills publics qui ont subi une première lecture, à la séance d'hier, mentionnons celui présenté par M. Tremblay, député de Maisonneuve, relativement au droit de vote des femmes et à leur éligibilité. D'autres projets ont pour objet de modifier les articles 30 et 413 du Code Municipal et l'article 44 du code civil.

M. SAUVE

M. Arthur Sauvé qui avait ajourné le débat sur le discours du budget, vendredi dernier, prit ensuite la parole. Voici un résumé du discours du Chef de l'Opposition:

M. Sauvé soutient la nécessité de l'Opposition et il trouve étrange que le Gouvernement et ses amis parlent et agissent comme pour essayer de détruire tout vestige d'Opposition. Nos problèmes étant de plus en plus vastes et de solution difficile, les deux partis devraient avoir une représentation plus proportionnée au Parlement de Québec. La province de Québec ne peut être heureuse et prospère si des groupes de sa population, issus même de vieilles familles canadiennes ont à peine le droit de vivre, mais pas de penser suivant leur intelligence. Parlant de certaines attaques contre lui, dans un autre débat, M. Sauvé trouve, dans un journal, une pensée de Manzoni, une parole qui est sa réponse: "Un grand coeur dédaigne, oublie, mais le lâche se réjouit dans la peine." Les deux partis sont nécessaires: Ils ont été avec la religion, de grands facteurs de civilisation. Il ne reconnait pas le rôle du libéralisme dans l'émancipation des peuples, bien qu'il n'approuve pas ses erreurs doctrinales.

Libéral-conservateur, il renierait son origine politique s'il parlait autrement, mais il avoue ne savoir ce

(Suite à la 7ème page)

UN BILAN

Mosciu. 15. — Alors que l'express Vologda - Leningrad filait à une vitesse de 50 milles à l'heure, il s'arrêta soudainement. Le conducteur alla vite voir ce qui se passait. Il constata qu'un hibou, qui fut capturé vivant, s'était perché sur la locomotive et avait fait jouer le mécanisme des freins à air comprimé, ce qui avait fait stopper le train.

CE SERVICE DE TORONTO A VANCOUVER

Le service rapide du Canadien National, sera continué,

EN MAI

Montréal, 15. — (Spécial) — Les voyageurs qui se rendront à la côte du Pacifique ou partiront de la côte du Pacifique pour venir ici l'été prochain, pourront profiter du service commode et rapide offert par le Transatlantical du Canadien National.

Ce train, inauguré l'été dernier, à l'occasion du jubilé de la Confédération, sera remis en service cette année: de Toronto, le samedi, de Vancouver il partira le lundi le 21 mai. Il sera en service tout l'été jusqu'au 28 septembre. Ses principaux arrêts seront Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Edmonton, Jasper, Kamloops et Vancouver. Le train qui partira de Toronto à 9.00 P. M., le samedi soir, arrivera à Vancouver à 3.00 P. M., mercredi après-midi.

L'équipement de ce train est des plus modernes et comprend un poste récepteur radio-téléphonique.

Entre Kamloops et Vancouver, dans les deux sens un wagon observatoire dit de montagne est attelé au train.

UN INCENDIE MYSTERIEUX A NORTH BAY

North Bay, 15. — Serv. Presse Canadienne. — Un incendie dont l'origine est encore mystérieuse a pris naissance dans le sous-sol de l'école séparée St-Joseph, causant des dommages pour une somme approximative de $1,500,lundi après-midi.Le feu a été découvert à temps pour éviter un désastre et une panique. La fumée faisait son chemin dans les corridors de lédifice principal. C'est une élève qui a donné l'alarme et le directeur et les élèves sont immédiatement sortis en bon ordre.

QUATRE HOMMES BRULES A MORT A CLAREMONT

Claremont, N.-H., 15. — Serv. Presse Canadienne. — Quatre hommes ont été brûlés à mort, lundi, à la gare Balloch, sur la voie ferrée du Boston and Maine, alors qu'il se produisit un déraillement de 17 compartiments d'un convoi de fret et que certains de ces wagons ont alors donné contre la gare. Le poêle, à l'intérieur de celle-ci, fut renversé et il se déclara un incendie, parmi tous ces débris.

ILIS SERONT APPRENTIS SUR DES FERMES

Montréal, 15. — (Spécial au "Progrès") — Un groupe de jeunes Anglais, agés de 18 ans et de plus, sont passés par Montréal hier en route pour Lindsay dans un wagon spécial du Canadien National. Ces 28 jeunes gens s'en vont travailler sur des fermes comme apprentis où les placeront des officiers de l'association de colonisation qui les visiteront périodiquement pour constater les progrès.

CARNET SOCIAL

MM. J.-B. Routhier, représentant de la Maison Terreau et Racine, et Henri Bergeron, représentant de la Maison Drouin et frères de Québec, seront absents pour quelques jours, en voyage d'affaires à Québec, dans l'intérêt de leur Maison de commerce respective.

Samedi le 11, Mme Eugène Tremblay (entrepreneur), organisait un euchre à l'occasion d'une visite de M. et Mme Desiré Girard.

Les invités étaient: M. et Mme Eugène Tremblay, Mme veuve Elie Tremblay, M. et Mme Désiré Girard, M. et Mme Alfred Tremblay, M. et Mme Cyrille Roberge, M. et Mme Tancrède Desbiens, M. et Mme Beny Tremblay, M. et Mme J.-Arthur Tremblay, M. et Mme Joseph Girard, M. et Mme Ludger Tremblay, M. et Mme Thomas-Louis Brassard, M. et Mme Adjutor Chamberland, Mme Adélard Tremblay, M. L. Bilodeau, M. Joseph Roberge, M. Potvin, Mlle M.-J. Roberge, Mlle R.-A.-R., Mlle G. Tremblay et plusieurs autres invités.

Les prix furent gagnés par Mme Adjutor Chamberland et Mme Joseph Girard, à qui échut le prix de consolation.

Prix des messieurs: M. Potvin; prix de consolation, M. Joseph Girard.

Après un succulent goûté, qui fut suivi de chant et de musique, on se sépara emportant de cette soirée un inoubliable souvenir.

Une invitée.

Dimanche, le 12 février, a eu lieu à la résidence de M. Philippe Grenon, une soirée en l'honneur du 71ième anniversaire de M. Phydime Grenon. De nombreux parents et amis s'y étaient rendus.

On remarquait: M. et Mme Adjutor Grenon, M. Joseph Gagnon, son gendre, M. et Mme Wilfrid Grenon, M. et Mme Xavier Gagnon, M. et Mme Phydime Bouchard, M. et Mme Onésime Bouchard, M. et Mme William Gagnon, M. et Mme Charles Brisson, M. et Mme Arthur Gagnon, M. et Mme Adélard Gobeil, M. Brassard, M. et Mme Jos. Lafrance, M. et Mme François Grenon, Mme veuve Olivier Boudreault, M. et Mme François Duchesne, Mlles Jeannette Gagnon, Jeannette Bouchard, Marie Géraldine et Lathée Boudreault, Lucile Gagnon, Aliette Grenon, MM. Philippe Grenon, Adélard Boudreault, Antonio et Ludger Bouchard, Philippe Couture, Philippe et Charles Bouchard, Léonard Brisson, Eugène Morissette et bien d'autres dont les noms nous échappent.

La soirée avait été organisée par M. Philippe Grenon et Mlle Jeannette Gagnon. Des adresses furent présentées au héros de la fête, par ses petites-filles, et on eut le plaisir d'entendre plusieurs déclamations. Il y eut aussi du chant et de la musique, et un magnifique goûté fut le "clou" de cette réunion.

Mlle Blanche Nadeau, de Québec, est en promenade à Chicoutimi, pour une quinzaine de jours. Elle est l'hôte de sa soeur, Mme J.-E. Dufour et de son amie, Mlle Lucille Truchon.

Dimanche, le 12 février dernier, il y eut réception chez M. Joseph Tremblay en l'honneur du vingtième anniversaire de M. Eustache Tremblay.

La veillée commença par une adresse des mieux choisies. Elle fut lue par Mlle Antoinette Tremblay. Un bouquet fut présenté par Mlle Léona Marceau. Ensuite, il y eut plusieurs parties de euchre, du chant, de la musique, le tout complété d'un succulent goûter.

Les prix de euchre: 1er prix des Dames, Mlle Léona Marceau; 2ième, Mlle Désirée Girard; prix de consolation, Mme Siméon Tremblay.

Prix des Messieurs: 1er prix, M. Ths.-Ls. Tremblay, 2ième, Monsieur Henri Tremblay, prix de consolation, M. Eustache Tremblay.

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial le 14: MM. G. Cimon, Québec; J.-R. Lanthier, Québec; Mme J.-Bte Fortin, Chambord, M. J.-N. Pelletier, Québec; M. Le Houillier, Québec; J.-M. Talbot.

Etaient enregistrés à l'hôtel Chicoutimi le 14: MM. Rosario Bernier, Bienville; R.-L. Leroux, Montréal; M. Cleol, Québec; Geo. Fong, Québec; Ynnegun Wang, Québec; R.-G.-A. Deschamps, R. Bibeau, Montréal; W. Feuillault, H.-W. Morin, J.-L. Charlebois, Québec; C.-A. Corriveau, Ottawa; J.-L. Poulson, Montréal; F. Telmosse, M. N. J. Luston, Ottawa; J.-E. Côté, Jonquière; Luc Simard, Roberval; Th. Parent, Québec; M. Dubois, R.-B. Brown, Montréal; Y. Morissette, Juliette Tremblay, Arvida; Aimé Bergeron, Albert Savard, Québec; L.-R. Britton, Montréal; R.-L. Destrange, Milwaukee, Wis; P. Raymond, Montréal.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue le 14: MM. J.-A. Paré, St-Raphaël; Ad. Couture, Station d'Hébertville; Dr H. Boll, Montréal; R.-H. Gates, Québec.

Mlle Anne-Marie de Launière, de Station du Lac Bouchette, est de retour d'un voyage de quelques semaines à Québec.

Mlle Maria Claveau, de Port-Alfred, nous est revenue, enchantée, après un séjour de quelque temps à Québec et Limoilou où elle était l'hôte de Mme Freddy Turcotte.

PERTUSSIN
pour
TOUX
de
toutes sortes
même la coqueluche

L'annonce est le pouvoir d'une idée souvent répétée.

Faites lire le "Progrès"

J.-J. BLANCHETTE AGENT D'ASSURANCE
Feu - Vie - Accidents
4, rue Ste-Anne, Chicoutimi. - - Tél. 829

Que vous habitiez loin ou près
Passez vos commandes chez
HAMEL & CIE Enrg.
(Successeur de la Pharmacie Hamel)
Remèdes patentés, articles de toilette, parfums.
Tout y est de qualité, et au meilleur prix.
HAMEL & CIE Enrg., Rue Racine, CHICOUTIMI

DEMANDEZ LES JAMBONS
ELOI COTE
Vous les aimerez, ILS SONT FAITS AU PAYS avec le produit du Pays.
(leur préparation soignée vous assure une qualité de choix).
Eloi Coté, Boucher
Rue Racine, Chicoutimi. Téléphone 889

NEW STAR CAFE
205, RUE RACINE
En face de la Banque Canadienne Nationale
TEL. 304
LE GLOBE
343, RUE RACINE
A la nouvelle ARENA
TEL. 871
LA MEILLEURE CUISINE A CHICOUTIMI
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Régulier ou à la carte
Attention particulière accordée aux parties d'amusements et banquets.

RADIO

JEUDI, 16 FEVRIER

Les postes silencieux le jeudi sont: CFCA, KFAB, KFDM, KFH, KFOA, KFUO, KLX, KMA, KMOX, KOB, KSWC, PWX, WAHG, WAMD, WCOA, WEAO, WEBJ, WEMC, WGBF, WHAD.

CONCERT A WTAM

L'orchestre de l'Hôtel Hollenden donnera le programme suivant au cours d'un concert de 55 minutes, commençant à 6 h., au poste WTAM jeudi soir.

Les Préludes . . . . . Liszt
Frasquita Serenade . . . . Lehar
Jerome Gass
From Grass
From Italy . . . . . Lange
Love Lit Hollow . . . Carl Rupp
Hungarian Rhapsody Liszt-Popper
Erwin Goetsch
Song of Songs . . . . . Moya

FANFARE DE MARINE

La Fanfare de Marine des Etats-Unis donnera le concert, dont détail suit, au poste WJZ, jeudi soir, commençant à 7 h.

America the Beautiful . . . . Miasud
Ouverture: "Jeanne d'Arc" Verdi
Caprice Eglantine . . . . Van Loock
Thoughts of Love . . . . . Pryor
Grande Ecène de "Lakmé" Delibes
Bamboula . . . . Coleridge-Taylor
The Halls of Montezuma
The Star Spangled Banner

LES RADIO FOUR

Les "Radio Four" présenteront le programme suivant au poste WEAF jeudi soir à partir de 7 h.

Jesus, Lover of My Soul . . Holbrook
Quatuor
Prince of Peace . . . . Hackleman
Solo de Ténor
I Love Him . . . . . Foster
Solo de Ténor
Welcome for Me . . . . Kirkpatrick
Mary Allen et Dicie Howell
Calvary . . . . . Rinehart
Solo de Baryton
Come, Ye Disconsolate . . . Webbe
Quatuor
If I Were a Voice . . . Woodbury
Dicie Howell
O Morning Land . . . . . Phelps
Fred Vettel et Arthur Hunt
Did You think to Pray? . . Perkins
Quatuor
Somebody . . . . . Weeden
Solo de Contralto
Wy Saviour First of All . . Sweney
Quatuor

HEURE D'OPERA

Dora Davies Williams, soprano, et l'Ensemble de l'Hôtel Shellburne donneront, jeudi soir, à partir de 7 h. 05, au poste WPG, un concert dont le programme sera entièrememnt composé d'airs d'opéras bien connus.

LE QUATUOR NATIONAL

Les membres du Quatuor National exécuteront le programme suivant au poste WJZ, jeudi soir, commençant à 7 h. 30.

He That Hath a Pleasant Face . . . Hatton
QuatuorT
Tally-Ho . . . . . Leoni
Charles Manley, Basse
Allons Voir . . . . . Testi
Rosa Lee et George Compson
The Cry of Rachel . . . . . Salter
Paula Hemminghaus, Contralto
Widdicombe Fair
Quatuor
The Little Fish's Song . . Arensky
Rosa Lee, Soprano
La Camaro . . . . . Schindler
Rosa Lee et Charles Manley
Sea Fever . . . . . Ireland
George Compson, Ténor
The Bells of Alberdovey
Quatuor

CONCERT DODGE

Des vedettes populaires comprenant Frank Black, Elliott Shaw, Audy Sanella, Earl Oliver, Joe Green et Lou Roderman, participeront au concert Dodge de jeudi soir. Ce concert, dont nous donnons le programme ci-dessous, sera irradié à partir de 8 h. par les postes WEAF, WGY et WTAM.

"The Desert Song"
a—Orchestre
b—Quatuor
c—Orchestre et Quatuor
Oh, Look at that Baby
Orchestre
Just a Memory
Quatuor
An Old Guitar and an Old Refrain
Violon et Guitare
Without You, Sweetheart
Orchestre et choeur
Do it Again de "The French Doll"
Soprano
Deep Henderson
Orchestre
My Ohio Home
Quatuor
What'll You Do
Orchestre
Whether it Rains, Whether Shines
Orchestre

CONCERT AMPICO

Frank Munn, ténor, l'Ampico et l'orchestre Ampico seront entendus jeudi soir, à partir de 8 h. 30 dans le programme, dont détail suit et qui sera irradié par les postes WJZ, WBZ et KDKA.

Sélections de "The Firefly"
Orchestre
Only a Rose
Frank Munn
Chanson
Ampico Friml
Egyptian Dance
Orchestre
Indian Love Call
Ampico
Amour Coquette
Ampico
Amour Coquette
Ampico Friml
Sélections de "Sometime"
Orchestre

LE CLICQUOT CLUB

Voici le programme qui sera donné par les Esquimaux du Clicquot Club jeudi soir, à partir de 9 h. au poste WEAF.

Clicquot
Joker
Oh Gee, Oh Joy
Among My Souvenirs
You're What I Need
Tired Hands
Ace of Hearts
Ace in the Hole
So Tired
When Erastus Plays His Old Kazoo
Lucky in Love
Cheese and Crackers
Changes
The Hours I Spent with You
Dancin' Out
Kiss and Make Up
Homeward Bound

L'HEURE MAXWELL

Un fort joli programme, dont détail est donné ci-dessous, sera entendu jeudi soir, à partir de 9 hrs au cours de l'Heure Maxwell, qui sera irradiée par les postes WJZ, WBZ, KDKA, et plusieurs postes du centre et du sud des Etats-Unis.

Old Colonel March . . . Orchestre
But I'll Hear the Trumpet Calling Heaben
Nobody Knows the Trouble I've Seen .
Willard Robinson, Ténor
Menuet . . . . . Hayes
Orchestre
My Heart Stood Still
de "A Connecticut Yankee"
Elliott Shaw et Helen Clark
In Deep Woods . . . . . MacDowell
To a Wild Rose . . . . MacDowell
Country Dance Tunes of Virginia
Orchestre
Truthful Parson Brown
The Davil is Afraid of Music .
Willard Robinson, Ténor
Air de Ballet . . . . . Herbert
Pan Americana . . . . . Herbert
Orchestre
Mighty Lak' a Rose . . . . Nevin
At Dawning . . . . . Cadman
Elliott Shaw et Helen Clark
Southern Bits . . . . . Shilkret
Orchestre
Old Folks at Home . . . . Foster
Solo de Violon
Sélections de "Robin Hood" . . . .
. . . . . De Koven
Orchestre

SMITH BROTHERS

Le duo "Smith Brothers" donnera jeudi soir à partir de 10 h. le concert suivant qui sera irradié par le poste WEAF.

I Ain't Got Nothin' to Lose
I Do Not Choose to Run
Duo
Solo de Saxophone
Stay Out of the South
Solo Vocal
I Wonder where My Baby is Tonight
Duo
Guitar Duet
Dream Kisses
Duo
Forevermore
Solo par Trade
What a Wonderful Welding
Duo

LES CONTINENTALS

Voici le programme qui sera exécuté par les "Continentals" jeudi soir, à partir de 10 h.

Ce concert sera irradié par les postes du "Blue Network" dont WJZ, WBZ et KDKA.

Ouverture: "Phèdre" . . . Massenet
Orchestre
Regnava Nell Silenzio de "Lucie"
Donizetti
Astrid Ejelde et Grace Leslie
Je Crois Entendre Encore de "Les Pêcheurs de Perles" . . . . . Bizet
Julian Oliver, ténor
Ballet de "Aida" . . . . . Verdi
Orchestre
Divinités du Styx: "Alceste" Gluck
Astrid Fjelde, soprano
Danse du Sabre de "Rienzi" . . . .
Wagner
Orchestre
Del Tempio al Limitar de "Les Pêcheurs de Perles" . . . . Bizet
Oliver et Frederic Baer
Adieu Forêts de "Jeanne d'Arc"
Tschaikowsky
Grace Leslie, Contralto
Ballet (Suite) . . . . . Gretry
Orchestre
Eri Tu de "Ballo in Maschera" . . .
Verdi
Frederic Baer, Baryton
Marche de "Le Prophète" . . . . .
Meyerbeer
Orchestre

DEPUIS 1840
THE CHARLES STEAM SHIP COMPANY LIMITED

Voyage d'Hiver 1928
DE HALIFAX
x20 fév.-Athenia à Lond'derry, Glas.
x20 fév.-Antonia à Ply., Havre, Lon.
x27 fév.-Auraina à Cobh (Q'tn) L'pl
x12 mars-Ausonia à Ply. Hâvre, Lon.
x19 mars-Athenia à L'derry, Glas.
x26 mar-Antonia à Cobh. (Q'tn) Lon
x26 mar.-Auraina à Ply, Hâvre, Lon.
9 avril-Audania à Cobh (Q'tn) L'pl
x 9 avril-Alaunia à Ply., Hâvre, Lon.
x15 avril-Athenia à B'fast, L'pl, Glas.
x Comporte des cabines de troisième classe pour touriste ainsi que cabines et troisième classe.
Pamplets illustrés, liste des voyages, etc., sur demande.

CROISIERES
Hiver et Printemps
à la
Méditerranée
et aux
Indes Occidentales

Service français
THE ROBERT REFORD CO. LTD
(Agents généraux)
20 rue de l'Hôpital
Montréal, ou l'agent local.
Cunard, Anchor
Anchor-Donaldson

La Filature du Saguenay Limitée
CHICOUTIMI
FABRIQUE RUE SAVARD
TEL. 571 W
Bureaux coin Cartier et Montcalm. Tél. 783

AVIS AUX CULTIVATEURS
Nous achetons la laine nettoyée ou non au meilleur prix du marché.
Notre usine est parfaitement outillée pour carder, filer, et teindre la laine; fouler et presser l'étoffe.
Nous sollicitons votre bienveillant patronage qui recevra notre meilleure attention.

Genuine
BAYER ASPIRIN
Trouvée inoffensive par des millions de personnes et prescrite par les médecins pour
Rhumes Douleurs Maux de tête Névralgie
Névrite Mal de dent Lumbago Rhumatisme
INOFFENSIVE POUR LE COEUR
Safe — N'acceptez pas autre chose que des paquets BAYER contenant des modes d'emploi éprouvés. Boîtes BAYER de 12 tablettes. Aussi bouteilles de 24 et de 100. Chez tous les pharmaciens.
Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture de Bayer pour leur acide monoacétique de salicycate (acide acétyle salicycate, "A.S.A.") Malgré qu'il soit bien reconnu que Aspirin signifie produit BAYER, pour venir en aide au public contre les contrefaçons, les tablettes de la compagnie Bayer seront marquées de la marque de commerce générale, la "CROIX BAYER".

LE DELEGUE APOSTOLIQUE EST A QUEBEC

Québec, 15. — Dépêche de notre correspondant. — Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada, est arrivé au palais cardinalice lundi après midi, un peu après 2 heures, accompagné du secrétaire de la délégation apostolique, Mgr Bearzotti. Son Excellence Mgr Cassulo est venu faire une visite officielle à son Eminence le Cardinal Rouleau. Profitant de son séjour à Montréal, il y a une douzaine de jours, avant de s'en venir à Québec, le nouveau prince de l'Eglise avait fait une brève course à Ottawa, pour aller saluer le représentant du Souverain Pontife au Canada. Mgr le Délégué Apostolique a voulu rendre à Son Eminence le Cardinal Rouleau la visite qu'il lui avait faite.

L'employée de bureau

sait ce que rapporte "Ce teint d'Ecolière"

LES actrices de la scène et de l'écran évaluent la beauté aux cachets qu'elle leur rapporte; de nos jours, la beauté a tout autant de prix pour la femme du monde des affaires. Remarquez tous ces teints splendides que vous apercevez dans les bureaux.

Les moyens à prendre pour *obtenir* un bon teint sont les mêmes qu'il faut prendre pour *conserver* ce teint — de l'eau et du savon, tel que recommandé par les plus grandes autorités pour le traitement de la peau. Il s'agit tout simplement de débarrasser la peau et ses pores des impuretés qui nuisent à la beauté.

Tout le secret du traitement réside dans le *genre* de savon dont on fait usage. Le bon sens exige qu'on n'emploie pour la peau qu'un savon exclusivement de toilette. Tout autre savon offre des dangers.

La recette pour s'assurer "ce teint d'écolière".

Des millions y recourent en se servant du Palmolive — un savon fabriqué *uniquement* pour protéger la peau. Un bon teint est trop précieux pour qu'on fasse des expériences à ses dépens.

Lavez-vous le visage avec l'adoucissant savon Palmolive en le massant délicatement dans la peau. Rincez-vous bien ensuite, d'abord avec de l'eau chaude, puis avec de l'eau froide. Si vous avez la peau plutôt sèche, appliquez-y un peu d'un bon cold-cream — et c'est tout.

Prenez ces soins de beauté régulièrement; n'y manquez jamais le soir. Vous pourrez, sans inconvénient, faire usage de poudre et de rouge. Mais ne les gardez jamais la nuit; ils obstruent les pores de la peau et souvent les dilatent. On leur doit les points noirs et autres défauts enlaidissants. Lavez donc tout maquillage avant de vous mettre au lit.

Prix au détail 10c — 385

FABRIQUE AU CANADA

Le Savon Palmolive ne subit le contact d'aucune main jusqu'au moment où vous brisez son enveloppe — sans laquelle il ne doit jamais être vendu.

"CONSERVEZ CE TEINT D'ECOLIERE"

CARTES d'Affaires et Professionnelles

HOTEI

Hôtel

Le Rendez-vous du voyageur
HOTEL BELLEVUE
Ave Labrecque, — Chicoutimi
Service de 1er ordre — Garage à la disposition des voyageurs.
PRIX MODERES
Devise : Service courtois et confort.

ARCHITECTE

Architecte

SYLVIO BRASSARD
B.A., B.A.A.
Architecte diplômé de l'école des Beaux-Arts de Montréal.
Membre de l'Association des architectes de la Province de Québec.
Et de l'Institut Royal des Architectes du Canada.
Bureau : Edifice Julien, Rue Racine, Tél. 356
Résidence : 391 rue Racine, Tél. 817

Architecte

Wilbrod Dubé - Ingénieur Civil
RAOUL CHENEVERT
ARCHITECTE
143, rue Racine, Tél.: 88
CHICOUTIMI
20½ d'Aiguillon, Tél.: 2-146
QUEBEC

Architecte

PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE
Diplômé de l'A.A.P.Q., Membre de l'I.R.A.C.
SPECIALISTE:
pour
Eglises et Maisons Religieuses
115, rue St-Jean, — QUEBEC

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Comptable-Vérificateur

LARUE & TRUDEL
Comptables agréés —
Chartered Accountants
J.-Art. LaRue, C.A.; Eugène Trudel, C.A.; J.-Wilfrid Boulet, C.A.; Maurice Chartré, C.A.; Maurice Samson, C.A.; Emile Beauvais, C.A.; David Robillard, C.A.; Maurice Boulanger, C.A.
LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
71, rue St-Pierre, Québec
190, rue St-Jacques, Montréal

Comptable

Spécialité : Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

DENTISTE

Dentiste

Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine
Tél. 880. Résidence 43

MEDECINS

Médecin

TEL. 789
Dr G.-GUSTAVE GAUTHIER
MEDECINE GENERALE
Spécialités : Electro-thérapie, traitement électrique
BUREAU : : 346, rue RACINE

Médecin

Dr G.-WILLIAM TREMBLAY
Diplômé des Hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
BUREAU : 191, Rue RACINE
Edifice : Banque de Montréal
TEL. 353.

NOTAIRE

Notaire

ELZEBERT POULIOT
Notaire
Port-Alfred, Cté Chicoutimi

SYNDIC AUTORISE

Syndic Autorisé

R.-Ernest LEFAIVRE,
L.I.C., L.A.
Comptable et Liquidateur
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

La Librairie du "Progrès"
Abonnez-vous au "Progrès"

MERCREDI 15 FEVRIER 1928

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

N'oublions jamais que la prospérité matérielle, tout remarquable qu'elle puisse être, ne saurait durer si elle ne repose sur une vie morale et religieuse.

L'hon. M. Taschereau,
Premier Ministre.

Caron-lès-Chutes

Incorporation de la ville nouvelle — le nom—la chose

Caron-lès-Chutes!

Enfin, voilà le nom qui convient, le nom qui répond à la chose, le nom français, le nom joli, le nom déjà connu et populaire.

C'est une trouvaille!

M. l'abbé Degagné, principal de l'Ecole-Normale de Chicoutimi, en a le mérite.

On cherche à gauche et à droite; on suggère ceci, on adopte cela, faute de mieux.

Caron-lès-Chutes devrait rallier tous les suffrages et s'imposer finalement.

* *

Le nom le plus simple, qui vient immédiatement à l'esprit, pour désigner la municipalité qui s'érigera à la Chute-à-Caron, était bien celui de Chute-à-Caron. Le moyen le plus naturel encore de désigner quelqu'un qui s'appelle Pierre ou Jacques n'est-ce pas de continuer à l'appeler Pierre ou Jacques.

La Chute-à-Caron, c'est connu dans les cinq continents.

A nous ce nom eût convenu.

Mais certains y voient des objections, faut croire; le nom d'après eux, désignerait mieux la chute que la municipalité sise dans son voisinage. Evidemment, il y a du vrai là-dedans.

Mais de là à adopter le nom de **Shipshaw**, il y a de la marge...

D'autres ont suggéré **Durocher**. Durocher a beaucoup de mérites, nous nous y sommes rangés pour **le bien de la paix**, et pour faire bloc contre Shipshaw.

Mais **Durocher**, est un nom qui peut se donner tout aussi bien en n'importe quel lieu de la région du Saguenay, si l'on veut rappeler la mémoire du R. Père Oblat qui s'y est dévoué. Un canton de la rive Nord du Saguenay, en face du canton Otis, porte d'ailleurs ce nom là.

Caron-lès-Chutes est beaucoup plus précis, il conserve le vocable que tout le monde connaît, il conserve le nom porté déjà, et c'est quelque chose, c'est beaucoup.

Caron-lès-Chutes est joli pour l'oeil, pour l'oreille, pour le souvenir, pour le bon sens.

Caron-lès-Chutes comporte un air si français, qui ne serait pas de trop peut-être en l'occurrence.

Il veut dire, comme l'expliquait M. l'abbé Degagné, **Caron près des Chûtes**—Le terme répond à la chose signifiée.

Voilà qui peut compter, n'est-ce pas?

A ceux qui dans le langage courant trouveraient l'appellation trop longue, ils n'auraient qu'à dire simplement: **Caron.**

Qu'en pense-t-on?

Voilà pour le nom.

* * *

Quant à la chose, c'est-à-dire l'incorporation de la nouvelle ville, notre opinion est bien près d'être tout à fait celle du Conseil municipal de Kenogami.

D'une façon générale nous ne sommes point en faveur de ces incorporations de villes qui de fait n'existent pas encore et dont quelques-unes n'existeront probablement jamais, avec une charte spéciale en marge de la loi des cités et des villes.

Tout en admettant qu'une loi puisse souffrir des exceptions, il faut bien reconnaître que si elle en souffre de trop nombruses, elle devient par là-même comme déconsidérée et sans valeur. Des exceptions qu'on est à tout moment forcé de consenter font presque injure au législateur qui n'a pas su prévoir les cas qui se présentent.

Une compagnie peut bien, pour soustraire ses propriétés aux taxes qu'imposeraient les municipalités où elles se trouvent chercher à faire ériger le territoire qui lui appartient en municipalité distincte, avec charte spéciale, qui sera sa chose, et où elle se taxera elle-même selon son plaisir et sa volonté; elle poursuit là un bénéfice. Mais, on ne saurait par contre blâmer les municipalités qu'on démembre et qui sont régulièrement constituées de ne pas négliger leur intérêt.

La ville de Kenogami, que la chose concerne particulièrement et qui se verrait enlever un territoire qui lui revient naturellement pour les agrandissements futurs, oppose à l'incorporation de Shipshaw, du moins à l'incorporation telle qu'on la demande, de solides raisons.

Elle les fera valoir devant le comité des bills privés.

Nul doute qu'on en tiendra compte.

PHILIPPE.

LE CANADA "AGENT DE LIAISON"

Le rôle tout entier du Canada — que ses hommes politiques l'ont parfaitement compris — est la liaison entre des civilisations diverses. C'est le Canada, qui empêchera tout conflit théorique de dégénérer en querelle entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. On l'a bien vu cette année encore à la Conférence navale de Genève. Il y déléguait un de ces hommes d'Etat, M. Lapointe, ministre de la Justice: "Je suis le seul, disait celui-ci, qui ait le droit et l'autorité de parler au nom du Canada et dont la signature puisse l'obliger". Et l'envoyé de la Grande-Bretagne ne pouvait plus se targuer de représenter l'Empire. Mais jamais le Canadien, qui a imposé à l'Angleterre de dénoncer l'alliance japonaise, qui a besoin de la flotte américaine dans le Pacifique, qui se défend comme les Etats-Unis contre l'immigration jaune, ne permettra à la rivalité dogmatique des flottes de se muer en conflit sanglant.

Et par ailleurs, c'est le rôle que revoite aussi la nation canadienne.

La voici maintenant au Conseil de la Société des Nations, distincte de la Grande-Bretagne, jouissant pour son élection de lappui discret de la France, lui donnant à son tour dans les difficultés européennes, l'état du robuste bon sens et de la chaude amitié du sénateur Dandurand. Le Canadien sera dans les conseils de l'Europe, entre les états-majors de la Grande-Bretagne, parfois boudeuse, de la France, parfois longanime, cet utile "officier de liaison", selon la pittoresque et juste image employée cet été par M. Lemieux, président de la Chambre des Communes canadienne: "Ces deux grandes nations, disait-il le 1er juillet dernier, sont à la tête de la civilisation moderne. Il importe à l'humanité qu'elles soient indissolublement unies. Les Canadiens sont donc les apôtres de l'Entente cordiale". Et M. Lapointe ajoutait le même jour: "Notre désir ardent est que Français et Anglais fassent dans la grande politique mondiale ce qu'ils ont accompli en terre canadienne'.

JACQUES ANCEL
(L'Information)

Lisez le "Progrès".

AU FIL DE LA PLUME

L'exportation de l'électricité

Au chapitre des forces hydrauliques, l'*Armuaire statistique du Canada* contient certains chiffres sur l'exportation de l'énergie électrique aux *Etats-Unis en* 1926: *la Sherbrooke* Railway and Power a exporté outre-frontière 127,204 kilowatts-heures; la Cie d'éclairage de Napierville 102,970; et, la Cedar Rapids Mfg and Power, qui se trouve sur le Saint-Laurent, entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis, a exporté aux Etats-Unis 375,234,000 kilowatts-heures. Le député de Hull, M. Guertin, a cité ces chiffres devant la Législature, vendredi dernier. Il a invité le gouvernement Taschereau à s'expliquer au sujet de cette exportation d'énergie électrique. Et ce n'est pas hors de propos, puisque M. Taschereau à maintes fois répété en diverses circonstances que c'était la politique du gouvernement actuel de maintenir dans la province de Québec l'utilisation de nos forces hydrauliques. Il devra expliquer d'où vient que trois usines en exportent une quantité déjà considérable aux Etats-Unis. Car Sherbrooke, Laprairie et les Cèdres sont trois fissures au réservoir, et qui peut nous assurer que par ces ouvertures ne s'écoulera un jour plus de fluide électrique que n'aura voulu M. Taschereau lui-même.

Les Travailleurs catholiques et le Labrador

Les Travailleurs catholiques du Canada présenteront demain au cabinet King, à Ottawa, une série de résolutions adoptée au congrès de Lachine, en 1927.

Au nombre de ces résolutions, il en est une qui a trait au Labrador.

La voici: *Faire toutes démarches nécessaires pour obtenir de Terreneuve la restitution de ce territoire à la province de Québec.*

Ce sera l'occasion de remettre en mémoire ce dont ne semblent plus se souvenir nos gouvernants d'Ottawa, non plus que ceux de Québec.

Les uns et les autres acceptent avec une grande facilité de résignation, sinon de gaieté de coeur, la perte de 100,000 milles carrés de territoire au Labrador.

—Les lords du Conseil privé, à Londres, objectera-t-on, ont rendu jugement et attribué le territoire labradorien à Terreneuve. Que faire, si ce n'est se soumettre à leur décision?

Que faire? Les Travailleurs catholiques du Canada l'indiquent: Faire des démarches afin d'obtenir la restitution de ce territoire.

Et les Travailleurs catholiques sont bien avisés d'adresser cette supplique aux autorités fédérales qui ne peuvent se récuser en cette affaire.

Certes, il appartient en tout premier lieu au gouvernement provincial de faire rentrer dans la patrimoine canadien les côtes immenses du Labrador. Car, en définitive, c'est la province de Québec qui se trouve affectée de la façon la plus immédiate par cette perte.

Cela ne signifie pas cependant qu'Ottawa doive s'en désintéresser. Nous l'avons déjà dit ici: C'est raisonner à faux que de prétendre que la question du Labrador intéresse seulement le Québec. En perdant 100,000 milles carrés de territoire—c'est là tout un pays d'une superficie égale à celle de l'Angleterre —le pouvoir fédéral subit une forte diminution de juridiction territorale. Et qui soutiendra que c'est là un élément d'appréciation qu'on puisse ignorer? Et puis au point de vue constitutionnel, le pouvoir fédéral n'est-il pas le premier responsable de la défense du territoire canadien et par conséquent, de sa conservation?

Ainsi, Ottawa devra dire aux Travailleurs catholiques du Canada ce qu'il entend faire afin de reprendre le Labrador perdu par décision judiciaire. — Et, nous espérons que la législature québécoise nous l'apprendra de même avant la fin de la présente session.

Car, autrement, on croira que plusieurs oublient trop facilement.

J. D.

ENCORE LE BILL DE SHIPSHAW

Exceptions, exemptions et points d'interrogation

Continuons donc de feuilleter d'un oeil quelque peu attentif ce bill de Shipshaw. Et n'oublions pas qu'il s'agit toujours de la constitution en municipalité de ville d'un territoire dont la majeure partie, sinon la totalité, est la propriété de l'*Alcoa Power Company, Limited, et que le* conseil dont il est question tout au long du projet se composera — totalement pendant cinq ans, partiellement pendant neuf ans et en majorité pendant sept ans— de gens nommés par la Législature, sur la désignation de l'*Alcoa Power Company, Limited*, et de MM. Wake et DuBose.

Ce projet, qui tend essentiellement à instituer une loi d'exception, comporte naturellement un bon nombre d'exceptions particulières. Nous en avons signalé quelques unes hier, en voici une autre qui saute aux yeux: l'article 106 de la Loi des Cités et villes stipule que le "*le conseil doit nommer chaque année au moins TROIS estimateurs*;" le bill de Shipshaw déclare que d'ici le "*premier jour juridique de février* 1943", le conseil "*doit nommer, chaque année, au moins UN estimateur.*"

Pour cette exception? Quels sont les motifs qui font que telle stipulation, jugée nécessaire dans l'ensemble des villles de la province, ne le serait pas, *pour les quinze années à venir*, dans une ville qui peut prendre rapidement de vastes proportions?

Les fondateurs de Shipshaw veulent, déclarent-ils, faire de la ville nouvelle une cité modèle, et ils demandent qu'on attribue pour cela au conseil municipal des pouvoirs très étendus, des pouvoirs qui excèdent ceux de la loi générale. Nous ne leur en faisons point grief et nous serions heureux que cette ville devint véritablement, pour le reste de la province, un modèle.

Mais nous aimerions savoir aussi pourquoi le paragraphe qui prévoit ces pouvoirs nouveaux est presque immédiatement suivi de celui-ci:

51. La section 49 de la présente loi et les paragraphes 1, 3 et 6 de l'article 426 de la Loi des cités et villes ne s'appliqueront pas aux barrages, à la canalisation de la force motrice, aux stations primaires, lignes de transmission de haut voltage, ni aux autres usines et édifices, ni à leurs machines ou accessoires, qui sont actuellement construits, ou pourront être plus tard construits dans la ville de Shipshaw, pour le développement et l'utilisation de la force hydraulique des rivières Saguenay et Shipshaw.

Par cet article 51, toutes les installations hydro-électriques seront non seulement soustraites à l'article 49 du projet de Shipshaw et au paragraphe 1 de l'article 426 de la Loi des Cités et villes, qui visent la construction, mais ils échapperont pareillement au paragraphe 3 de ce même article 426, qui permet au conseil de faire des règlements "*pour augmenter la construction, l'établissement et l'opération de grues, treuils, montecharges, élévateurs, ascenseurs et autres appareils qui offrent des dangers pour la propriété ou la vie des personnes*" et pour "*en prohiber l'usage tant qu'ils ne seront pas construits ou exploités conformément aux règlements*". Elles échapperont encore au paragraphe 6 du même article, qui permet au conseil de "*réglementer l'installation, l'usage et l'emploi des machines et chaudières à vapeur, des générateurs et autres machines électriques, et définir la compétence des personnes chargées de les faire fonctionner, l'examen qu'elles auront à subir et les permis à leur délivrer.*"

Quelles garanties remplaceront celles que prévoyaient ces deux textes?

Autre observation.

L'article 62 du bill stipule que le "*paragraphe 1 de l'article 523 de la Loi des Cités et villes ne s'appliquera pas*" à Shipshaw. Que dit donc ce paragraphe? Tout simplement ceci: que le conseil peut — non pas, remarquez-le, *doit* — taxer les fonds de commerce.

On admirera que l'*Alcoa* ait un pareil souci de protéger les commerçants et d'interdire ainsi au futur conseil une faculté reconnue au reste de ses pareils dans la province.

Mais passons tout de suite à la question des exemptions, en faisant simplement observer, en passant, que l'article 69 du bill décrète que, "*nonobstant toutes dispositions contraires ou incompatibles de la Loi des cités et villes, de la Loi relative à la concession des franchises par les municipalités ou de toute autre loi générale ou spéciale, la ville de Shipshaw peut, par règlement adopté par son conseil, et qui n'exige pas l'approbation des électeurs*", accorder des franchises exclusives, "*pour une période d'années*", pour la construction et l'exploitation de tramways, l'installation d'un système d'éclairage et de chauffage à l'électricité et d'un système d'aqueduc. — Cette façon de procéder découle logiquement de la constitution même du conseil et du caractère que lui impose le bill.

Voyons les exemptions indirectes d'abord.

L'article 488 de la Loi des Cités et villes décrète que "*la valeur réelle des biens fonds imposables dans la municipalité comprend la valeur des terrains et celle des constructions, usines ET MACHINERIES ET LEURS ACCESSOIRES qui y sont érigés, et celle de toutes les améliorations qui ont été faites*". Le bill de Shipshaw demande qu'on supprime de ce paragraphe les mots "*machineries et accessoires*", et qu'on le complète par cette clause restrictive, qui en suivra les derniers mots: "*Sauf, cependant, les machines, outillages et installations et leurs accessoires*".

On peut deviner de quelle façon dans une ville qui sera essentiellement une ville de machines, cette modification affectera la matière imposable.

Cette exemption indirecte se complète d'exemptions directes et précises.

L'article 71 du projet de loi dit en effet:

71. Nonobstant les dispositions de toute loi générale ou spéciale, le Conseil ne prélèvera aucune taxe sur la force développée dans les limites de la ville de Shipshaw.

L'article 72 ajoute:

72. — Nonobstant les dispositions de toute loi, générale ou spéciale, le conseil ne prélèvera aucune taxe sur les matières premières, produits en voie de fabrication, ou stocks de matériaux parfaits ou de marchandises manufacturées, se trouvant dans la municipalité, en vue d'y être fabriqués, ou s'y trouvant pendant leur fabrication ou après y avoir été fabriqués.

Et l'article 73 enfin comporte ceci, qui démontrera que l'*Alcoa*, promotrice du projet de loi, n'a pas l'intention, comme disait l'autre, de se donner des coups de pied:

73. SAUF LES TERRAINS, TOUS LES BIENS IMMOBILIERS, DANS LA VILLE DE SHIPSHAW, QUI SERONT POSSEDES ET OCCUPES PAR ALCOA POWER COMPANY, LTD, OU PAR LES CORPORATIONS QUI LUI SUCCEDERONT OU PAR QUELQU'UNE DE SES COMPAGNIES SUBSIDIAIRES, Y COMPRIS LES USINES, EDIFICES, CHEMINS DE FER, PONTS, LIGNES DE GIE ELECTRIQUE, ET LEURS DEPENDANCES ET ACCESSOIRES, QUI SERONT UTILISES OU EXPLOITES POUR DES FINS DE PRODUCTION OU DE TRANSMISION DE FORCE MOTRICE OU POUR DES FINS DE FABRICATION, ET CE QUI S'Y RATTACHE, SONT, PAR LA PRESENTE LOI, EXEMPTES DES TAXES MUNICIPALES JUSQU'AU PREMIER JANVIER 1941, POURVU QUE LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE UNE RESOLUTION A CETTE FIN.

Mais ici se pose une question.

La ville de Shipshaw ne commencera pas ses affaires avec de grandes réserves financières. Elle sera même tenue, et c'est juste, de verser aux municipalités à travers lesquelles elle taillera son territoire de sérieuses indemnités. Et l'*Alcoa* ne paraît pas avoir l'intention de lui faire de larges cadeaux. Elle se propose, au contraire, moyennant finances, de lui passer toute une série de travaux publics. Le paragraphe 68 du projet de loi est, sur ce point, très clair. Il dit:

68. Le conseil peut, par règlement, acquérir, par achat de *Alcoa Power Company, Limited*, ou de *Aluminum Company of Canada, Limited*, ou de *Aluminum Company of America*, ou des corporations qui leur succéderont, ou compagnies subsidiaires, tous parcs, squares publics, rues, travaux et améliorations de rues, y compris les remblais, rampes, ponts, pavages, trottoirs, surfaces de ruez et de trottoirs, caniveaux, ponceaux, drains et égouts pour les eaux de surface et d'orages, et, de la même manière, tous égouts sanitaires, systèmes et appareils, pour disposer des égouts et des immondices, incinérateurs de déchets et procédés pour en disposer, que ces compagnies ou quelqu'une d'elles pourront construire, acquérir ou posséder dans la ville de Shipshaw, et payer ces acquisitions ou quelqu'une d'elles à même les fonds réalisés au moyen d'emprunts ou autrement, conformément à la Loi des cités et villes.

Quelle sera la situation des contribuables ainsi chargés de toutes les améliorations d'une ville modèle et privés, par décret législatif spécifique, d'une partie des ressources que la loi générale attribue aux contribuables du reste de la province?

Nous posons cette question — comme les autres — sans la moindre acrimonie, avec le simple désir de faire projeter sur ce projet de loi, dont personne ne conteste le caractère exceptionnel, le maximum de lumière. C'est dans le même esprit qu'un jour ou l'autre nous demanderons qu'on éclaire et précise la partie du projet qui vise l'organisation scolaire.

Omer Héroux
(Le Devoir)

Billet

Combles

Par un vieux Canadien

Le comble de l'excentricité pour un collectionneur d'antiquités: enrichir sa collection d'une assiette de servitude.

Le comble du malheur pour un déménageur en goguette: casser le miroir de l'âme de son épouse.

Le comble de la distraction pour un courtier: endosser la livrée de son serviteur au lieu du billet de son débiteur.

Le comble de l'économie pour une ménagère: farcir ses poulets avec les farces de ses voisines.

Le comble de l'habileté pour un voleur: entrer dans la manche de sa victime, sans qu'il s'en doute.

Le comble de la propreté pour une bonne: essuyer les déboires de sa maîtresse.

Le comble de la probité pour un mendiant: rendre la monnaie d'un billet sans qu'on la lui demande.

Le comble de l'insolence pour un avocat au Palais: s'éponger le front pendant qu'il plaide, avec la serviette de son savant confrère.

Le comble du délire pour un amoureux: embrasser l'horizon au lieu de sa bien-aimée.

Héraclite

"Les Iles de la Madeleine"

Nous recevons une jolie plaquette d'une quarantaine de pages qui est une monographie des Iles-de-la-Madeleine. C'est un travail historique et descriptif dû à la plume de M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, de M. L.-J.-D. Marquis, ingénieur forestier, et M. R. Douglass, M. A., secrétaire de la Commission de Géographie du Canada.

Cette brochure, d'un intérêt incontestable pour tout le monde, charmera tout particulièrement les loisirs de ceux qui possèdent déjà une certaine connaissance des Iles de-la-Madeleine.

Merci pour l'envoi d'un exemplaire de cette joli monographie.

REVUE DES JOURNAUX

La France juive

La Croix, Paris:

"M. Maurice Talmeyr, vieux journaliste de l'esprit de plus fin, raconte dans le *Correspondant* d'amusants souvenirs de sa longue carrière.

Nous en extrayons quelques détails sur l'origine de la *France juive*, dont la publication fut un événement considérable, il y a quarante ans.

Un jour, Talmeyr rendait visite à Edouard Drumont, qu'il avait d'abord rencontré, dans sa jeunesse, chez Victor Hugo. Il demanda à Drumont, fanatique et génial, comment il avait été amené à écrire la *France juive*.

— Ah! répondit Drumont, vous allez peut-être me trouver extraordinaire, mais j'ai obéi à une vocation ... J'ai entendu à un moment comme une voix intérieure qui me répétait sans cesse: "Va...va..." Et Et j'ai fini par l'écouter.

Et Drumont ajoutait qu'ayant terminé les deux volumes, il les avait fait tirer et brocher à ses frais et en cachette, sans en rien dire à personne.

Sur les instances d'Alphonse Daudet, l'éditeur Marpon, le beau-frère de Flammarion, accepta d'exposer l'ouvrage sous les galeries de l'Odéon, où il passa inaperçu jusqu'au jour où un journal dénonça le livre comme "un crime". Dès lors, l'attention publique fut éveillée et le fameux duel avec Arthur Meyer acheva de faire à la *France juive* une réclame à laquelle l'éditeur ne s'était guère attendu.

Aujourd'hui encore, on peut déclarer sans haine, sinon sans appréhension, que bien des avenues du pouvoir sont gardées par des Juifs. Les cabinets de ministres fourmillent d'Israélites. Réellement, Israel abuse."

Pauvre Lindbergh !

Du *Saint-Laurent*, Rivière du Loup:

Pauvre Lindbergh!

"Les dépêches nous apprennent que Lindbergh est à faire les dernières étapes de son voyage au Mexique, en Amérique Centrale, dans les pays septentrionaux de l'Amérique du Sud, et enfin dans les Antilles.

Il vient de passer à Porto-Rico, dont les députés lui ont remis pour la donner à "qui de droit" une résolution demandant aux Etats-Unis la reconnaissance de leur indépendance... On dit que le jeune héros n'a pas bronché: il a mis dans sa poche le "message" extraordinaire qui répond aux "messages de bonne-volonté" du Président Coolidge, et n'a fait aucune allusion à la mission inattendue dont il se trouvait chargé...

Pauvre Lindbergh! Il avait dû, quelques semaines auparavant, survoler le Nicaragua en "oiseau de paix", pendant que ses compatriotes jetaient des bombes sur Sandino et ses soldats...

Ce qui est pire que tout, cependant, c'est qu'il avait été dépêché spécialement pour aller porter à Elie Plutarque Callès le salut amical des Etats-Unis. Personne n'a semblé s'offusquer beaucoup de l'embrassade cordiale que maître Callès a infligée au héros de la traversée New-York-Paris. Personne? Pourtant non.

Il s'est trouvé un homme aux Etats-Unis pour regretter quon ait pu honorer de la victoire d'un Lindbergh "un gouvernement qui vient d'étonner le monde par des boucheries indicibles". Et c'est justement un Mexicain, un ancien ministre de l'Instruction publique dans le Cabinet d'Obregon, M. José Vasconcellos qui a — discrètement, mais fermement — exprimé son dégoût devant une assemblée d'Américains, à New-York, au club International."

Un exploit franc-maçonique

"Les francs-maçons du Mexique, sous la direction Callès, se singularisent par leur farouche bêtise.

Ils viennent de faire sauter, à Silao, Etat de Guanajuato, un monument national au Sacré-Coeur.

Une souscription populaire de tous les catholiques mexicains avait permis l'érection de ce monument à l'endroit que l'on croyait le centre géographique du Mexique, sur une colline élevée et qui dominait le pays voisin.

Mgr Filippi, le nonce apostolique chassé du Mexique par Callès, avait, sous l'administration Obregon, béni, en présence d'une foule nombreuse, la statue du Christ qui couronnait ce monument.

Pour nous qui croyons à la Providence et à son influence dans la conduite des Etats, nous nous demandons ce qui attend le malheureux président sectaire du Mexique.

Que de sang sur ses mains et de blasphèmes sur sa bouche!

On dirait que sa rage et son activité dévorante de persécuter veulent hâter et accroître la grandeur et le retentissement de la peine qui lui est ménagée..."

Ferdinand Bélanger.

LIVRES SERIEUX POUR LES GENS SERIEUX

Il ne devrait pas manquer de ces gens-là parmi nos lecteurs et nos amis.

Tous les titres qui suivent sont du plus grand intérêt; chacun se félicitera d'acheter l'un ou l'autre. C'est absolument garanti. Il n'est pas nécessaire d'être docteur ou licencié pour les goûter, il s'agit simplement d'aimer à s'instruire et à se développer.

Emile Augier et la Comédie Sociale, par Gaillard de Champris 0.75

Le Pape, par Jean Carrère . . . Rome éternelle — Piere et César — Canossa — Dante — Charles—Quint — Napoléon — La question romaine 0.75

La renaissance catholique en Angletere, par Thureau — Dangin, 3 vol. $3.25

Le Péril Juif — Le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons, par Roger Lambelin . . 0.75

L'Egypte et l'Angleterre, par Roger Lambelin 0.75

L'Angleterre et nous, par Charles Gautier 0.75

"Protocols" des Sages de Sion, traduits du russe, par Roger Lambelin 0.75

Jugements: Renan — France — Barrès, par Henri Massis 0.75

Juifs et Catholiques en Allemagne et en Autriche-Hongrie, par A. Kannengieser . . . 0.75

Les études contemporaines—Le culte et l'Incompétence, par Emile Faguet 0.75

Les études contemporaines et l'horreur des responsabilités, suite du précédent, par le même auteur 0.75

Le Monde Communiste, par Gustave Gautherot 0.75

Devant l'Islam, par Louis Bertrand 0.75

Papes et Cardinaux dans la Rome Moderne, par Carlo Prati 0.75

La Semaine Illustrée

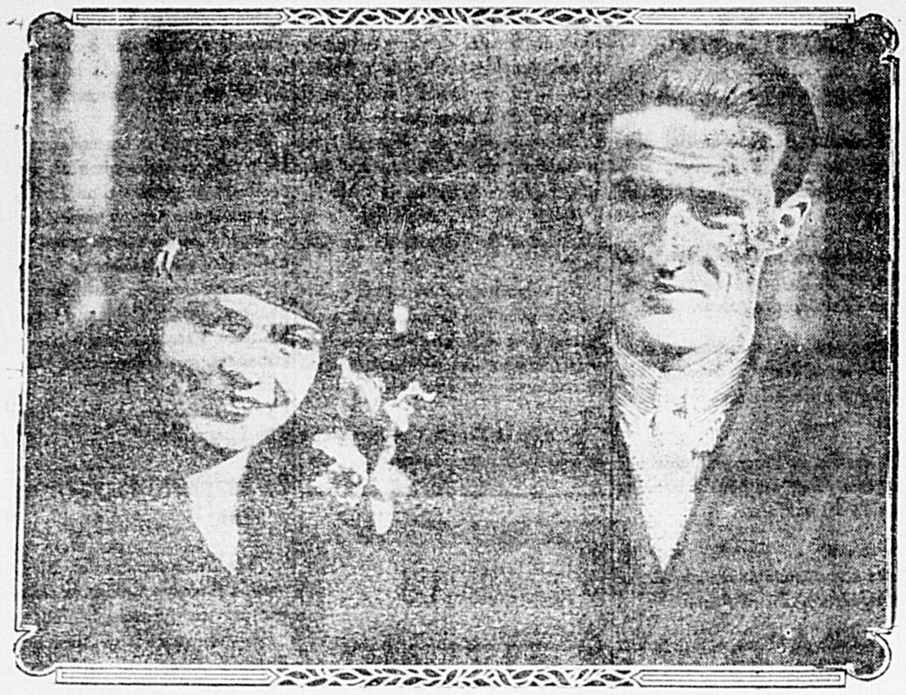

Ian Douglas Campbell, héritier présomptif du Duc D'Argyll et l'honorable Janet Aitken, seule fille de Lord Beaverbrook, se sont mariés dans l'intimité récemment à Londres. La mort encore récente de Lady Beaverbrook a rendu encore plus intime cette cérémonie.

Le commandant des Armées anglaises front ouest, pendant la guerre, le Maréchal Comte Haig est décédé subitement récemment. On le voit ici)1 En habit militaire, sur le front; 2) le vicomte Davick, son jeune fils de 10 ans; il succède à son père comme comte de Haig; 3) Le comte Haig, tel qu'on le voyait à l'hôpital de la rue christie, lors de sa visite à Toronto, en 1925. Il parle à un militaire; 4) Le comte et la comtesse Haig, fille du troisième Lord Vivian; 5) Le comte Haig dans sa tenue de Maréchal.

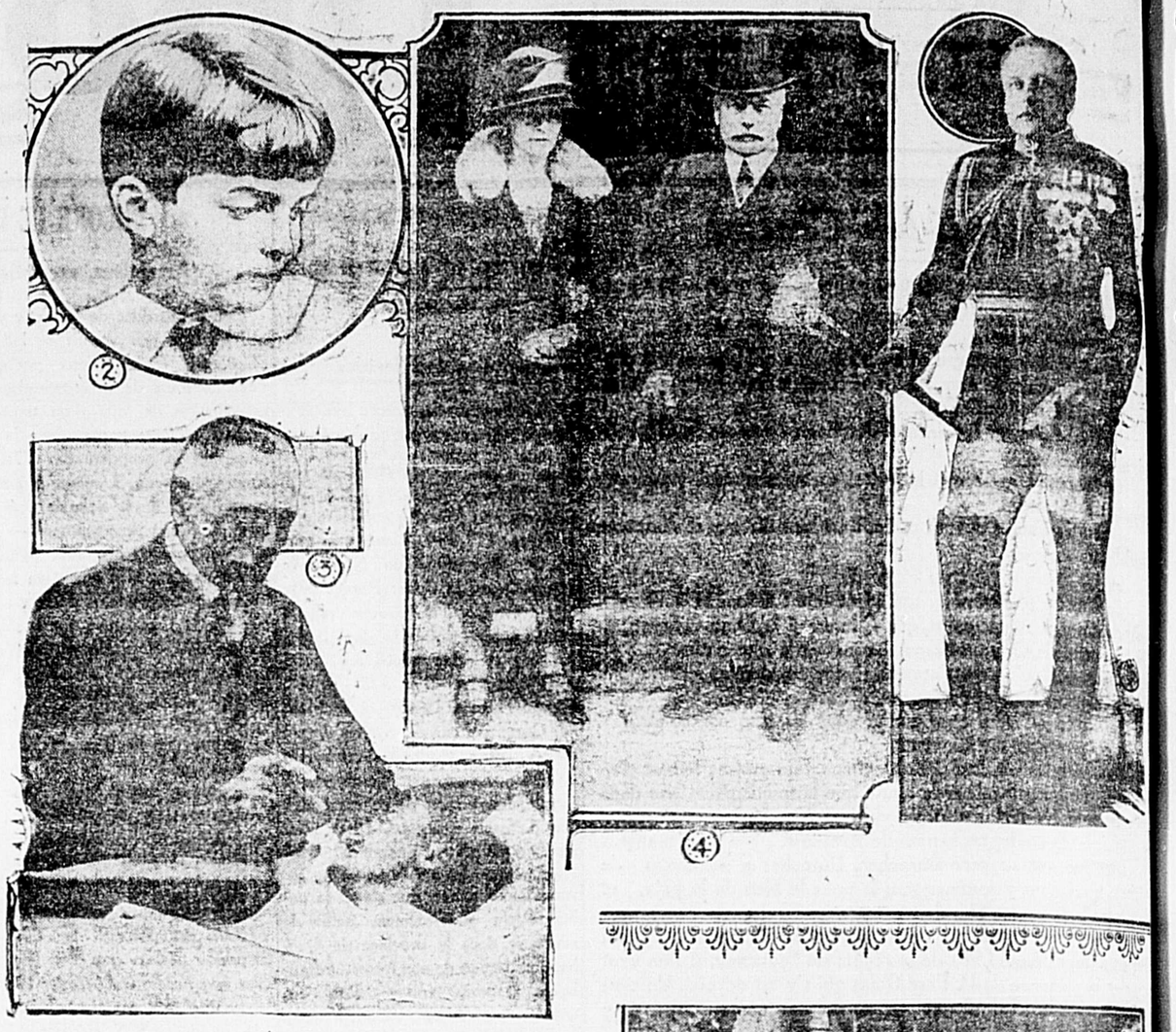

de l'industrie anglaise, lorsque des chefs ouvriers ont rencontré récemment des propriétaires d'industrie dans le but de discuter le moyen d'augmenter la production. On voit ici quelques-uns de ceux qui ont discuté le problème: 1) Ben Tillett, secrétaire des employés du port; 2) J.-H. Thomas, secrétaire des employés de chemin de fer; 3) Ben Turner, chef ouvrier et écrivain; 4) Bernhood Baron, manufacturier de tabac et philanthrope; 5) John Hill, secrétaire des ouvriers fabricants de bouilloires; 6) Will Thorne, secrétaire des employés préposés au gaz; 7) Sir Alfred Mond, millionnaire et industriel, 8) W. Citrne, secrétaire du conseil général des métiers et du travail; 9) Ernest Berin, secrétaire des ouvriers du transport.

Un président a été créé dans l'histoire

Les femmes de l'Alberta s'occupent, elles aussi, de la question du charbon, discutant les taux, etc. On voit ici trois albertaines qui dirigent le mouvement: 1) Mme W.-D. Ferris, présidente du club Canadien des femmes, à Edmonton; 2) Mme T.-L. Melton, d'Edmonton, membre d'un comité étudiant la question du transport; 3) Mme E.-L. Hill, présidente du conseil des femmes d'Edmonton.

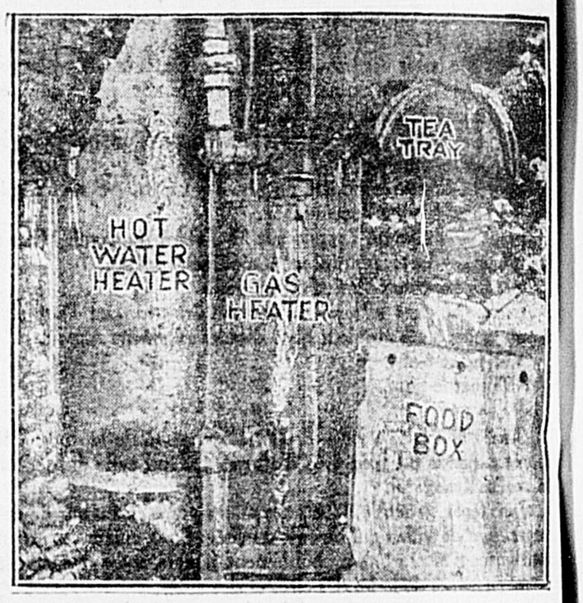

Un réchaud à gaz laissé ouvert dans le but de chauffer du thé serait la cause de la destruction de l'église Métropolitaine de Toronto. On voit ici la cuisine où le feu a pris naissance. Le pasteur de l'église a expliqué que tous les jours de pauvres femmes se servaient de cette cuisine.

Mlle Kathleen-C.-G. Rice, une graduée qui s'est fait un chez elle dans les bois. On voit Mlle Rice: 1) avec son équipe de chiens sur le lac Herb; 3) à son camp, sur une île qui lui appartient; 2) au centre, Mlle Rice elle-même.

Des froids successifs ont fait des Chutes Niagara une véritable montagne de glace qui a atteint une hauteur prodigieuse. Et elle a tendance à augmenter constamment en raison de la glace qui descend de la rivière et du lac Erié. On ne permet pas cependant aux visiteurs de monter sur cette montagne depuis la tragédie de 1912 alors que la montagne de glace se déplaça et trois personnes périrent. Du côté canadien la montagne de glace a envahi tout.

Mlle Clara Kleiser, canadienne, directrice d'une école à New-York.

William-P. Prenter, ancien officier du Canadien Pacifique, décédé récemment à Cleveland, Ohio.

Le Dr Otto Gessler, qui vient de démissionner comme ministre de la Guerre en Allemagne.

Le Dr James Brown Scott, de la fondation Carnegie, qui parlera à la conférence pan-américaine.

Mme John-Reginald Jacob, née Lucielle Chambers, ex-directrice médicale d'un hôpital à Bombay.

L'honorable Thomas Ahearn, d'Ottawa, vient d'être nommé Sénateur.

Le Rév. Francis-L. Farewell, décédé récemment à Whitby.

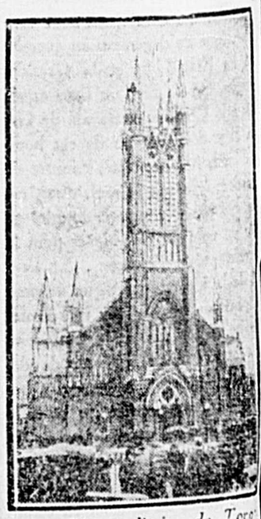

L'église Métropolitaine de Toronto a été détruite récemment. On voit ici. Les pertes sont estimées à $400,000.

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.
2.—PETITES ANNONCES COURANTES.
COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.
DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours
3.—Surcharge de 50% pour petites annonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.
4.—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.
5.—Ces annonces doivent être consécutives.

DIVERS

MALADES! — Demandez notre brochure gratuite sur la prévention, le traitement et la guérison de toutes les maladies même celles dites incurables. Institut de Prophylaxie 34 rue Hutchison, Montréal. 24-5-28p

Nouvelle méthode

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Cté Portneuf. R.2136-11-1-29p

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ECHANGER VOTRE PROPRIETE. — Si oui, rappelez-vous que je m'occupe encore comme par le passé, de la vente et échange de propriétés de toutes sortes. J'ai toujours en mains, terres, maisons, terrains, fromageries, boulangeries, boutiques de forges, etc., à vendre ou à échanger, à bonnes conditions. Pour informations voyez, ou écrivez ou téléphonez à J.-Edgar Tremblay, Courtier, Jonquière, Bureau No 96, St-Dominique, Téléphone Centre; et Dubuc 146. 17-2-P.

PERDU

PERDU. — Entre St-Joseph d'Alma et St-Bruno, mercredi après-midi, 8 février: Une valise noire forme carrée, contenant articles de toilette et papiers de rapports pour chevaux reproducters. Prière à la personne qui l'aura trouvé de bien vouloir la remettre à M. Armand Lemay à la Station d'Hébertville, ou l'envoyer par express à M. le Docteur J.-H. Vignaux, Trois-Rivières. 15-2-P.

CHIEN DISPARU: — Mardi le 7, un gros chien répondant au nom de "Poppé", poil drab, yeux et nez noirs, a disparu de la résidence de M. Armand Gagnon. Prière de fournir les renseignements à M. Armand Gagnon, officier de police, Port-Alfred.

"AVIS AUX CHASSEURS"

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché.

Envoyez-moi votre pelleterie par malle ou express et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle.

Si vous n'êtes pas satisfaits de la valeur que j'aurai donné à votre marchandise après 5 jours, vous n'aurez qu'à m'écrire, je vous la retournerai et vous m'enverrez mon chèque.

Pour les gros lots de pelleteries je pourrai me rendre sur les lieux sur demande.

J. SUPERIOR
Téléphone 456, CHICOUTIMI

A VENDRE

A VENDRE. — Lapins Chincilla choisis, robustes et d'excellente ligne, âge septième année de sélection. L'on vous fournira sur demande, les renseignements sur la qualité et la race de chaque lapin. S'adresser à R.-D. McLaren, Port-au-Persil, Co. Charlevoix. R-5478-27-2-28

A VENDRE. — Une maison à vendre située sur la rue St-Philippe. Maison à 4 logements, rapportant $80.00 par mois, conditions faciles. S'adresser à 11 rue St-Philippe, Chicoutimi-Centre. R. 5533-24-2.

A VENDRE. — Terre rera vendue à sacrifice, cause maladie. Centre village 137 acres avec roulant, laitier très forte clientèle. Meilleures références. S'adresser à Ernest Deschesnes, maire, Lac-au-Saumon, Co. Matapédia.

A LOUER

CHAMBRES A LOUER. — Deux belles chambres à louer dans une petite famille, pas d'enfant, confort du chez soi, avec chambre de bain et usage du téléphone. S'adresser au No 67 avenue Bégin ou au téléphone 667. 16-2-C.

MAGASIN A LOUER. — Dans le plus beau poste de Kenogami, sera à louer dans quelque temps, conditions faciles. S'adresser à M. Edgard Tremblay, 21 rue Ste-Famille, Kenogami. R-5538-14-2-28

MAGASIN A LOUER, situé sur la Rue Racine, en plein centre commercial, occupé actuellement par la Pharmacie Hamel. Possession le 1er mai prochain. Pour plus de détails s'adresser à Gagnon & Frère, 142 Rue Racine, Chicoutimi. J.N.O

A LOUER. — Logement à louer, ainsi que magasin avec cave et hangar. S'adresser à Onésime Tremblay, 265, rue Racine, Chicoutimi. 15-2-28-C.

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE: — On demande une servante, parlant les deux langues de préférence. S'adresser à S.-J. Kelley, 173 rue Price, Chicoutimi. J.N.O.

SERVANTE DEMANDEE: — On demande une bonne servante pour travailler dans une maison privée. Inutile de se présenter sans références. S'adresser chez M. A. Castonguay, 29 rue Racine, Chicoutimi. 18-2-C.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une bonne servante pour ouvrage général, place permanente. S'adresser à Mme J.-R. Lamarre bijoutier, rue Racine, Chicoutimi. R-5520-21-2

ON DEMANDE

ON DEMANDE: — On demande un vendeur d'expérience dans la ligne de meubles et de musique. S'adresser à Wellie Blackburn, gérant, Gagnon & Frère, Rayon des Meubles, 142, rue Racine, Chicoutimi. 20-2-C.

Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.

Institutrices demandees

INSTITUTRICE DEMANDEE. — Pour la paroisse St-Joseph d'Alma. Classe à deux mille de l'église. Salaire $35.00 par mois. Diplôme exigé ainsi que de bonnes références. Application sérieuse. S'adresser à A.-G. Tremblay, Sec.-Trés., St-Joseph d'Alma. R-55-21-2

COURRIERS

TABLEAU D'HONNEUR

ALBANEL

Albanel, 15. —
CONCOURS DE JANVIER
COURS SUPERIEUR

8e année: Noella Bonneau.

6e année: — Véronique Cantin, M. Gabrielle Dumais, Georgette Laprise, Louis-Joseph Tremblay, M.-Reine Bellemare.

5e année: Aldéa Marcil, Roziane St-Pierre, Antoinette Bergeron, M.-Jeanne Drapeau.

COURS MOYEN

4e année: Rosaire Hétu, Eva Pelchat, Ernestine Dubois, Paulette Savard, Annette Drapeau, Gabriel Tremblay.

3e année: Simonne Gaudreault, Lucie Pelchat.

COURS INFERIEUR

2e année: Louis Proulx, Laurette Pelchat, Rosanna Rousseau, M.-Anne Gaudreault, Cécile Déseilliers, Juliette Langevin.

1ère année: Rollande Gaudreault, Blandine Allard, Germain Dumais, Aline Michaud, Thérèse Bergeron.

COURS PREPARATOIRE

1ère année: Alma-Rose Tremblay, Laurenzo Proulx, Adrienne Moreau, Raymond Drapeau, Léger Therrien, Benoît Laprise, Lé-René Marcil, Bernadette Pelchat.

PREPARATOIRE

Antonio Allard, Dollard Ouellet, Philippe Ouellet, Fernandeau Gaudreault, René Allard, Lucien Gaudreault.

KENOGAMI

Kenogami, 15. — D.N.C. — M. et Mme Henri Lacroix, de Kenogami, ont reçu à un "Bridge", mercredi soir, en l'honneur de Mlles Gilberte Tremblay et Annette Tremblay, de St-Fulgence.

Etaient présents à cette charmante soirée: Mlles Marie Desbiens, Juliette Lacroix, Marcelle Vaillancourt, Lucie Lacroix et M.M. C. Tessier, Joseph Angers, Henri Angers, M. Laforest, J. Leblond, C. Martineau, et Roch William.

Les prix du concours ont été gagnés, du côté des jeunes filles par Mlle Annette Tremblay et M. Jos. Angers a obtenu la palme du jeu du côté des hommes.

Cette réunion intime a laissé chez tous les invités le plus agréable souvenir.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que l'assemblée annuelle de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, de la paroisse de Chicoutimi, aura lieu le dernier dimanche de février, le vingt-six du même mois, après la grand'messe, à la salle publique, pour procéder à l'élection des directeurs et la reddition des comptes de la Compagnie du 1er janvier 1927 au 31 décembre 1927.

Tous les intéressés sont invités à y assister.

Par ordre,
Nil. Tremblay,
Secrétaire.

21-2—

TABLEAU D'HONNEUR

Ecole de Ste-Anne.

Classe des garçons:

Cours supérieur. — B. 5e année Henri Gravel, Léon Tremblay, Vincent Vaillancourt, Gonzague Gauthier.

Cours moyen A. — 4e année. — Jean Brassard, Lionel Tremblay, L.Philippe Weaner, Raymond Boivin.

Cours moyen B. — 3e année. — Gustave-Emile Desmeules, Fernand Tremblay, Raoul Gagnon, Jean-Joseph Tremblay, Robert Gauthier.

Cours Inférieur A. — Rodolphe Gravel, Alonzo Boucher, Jean-Marie Dufour, Ambroise-Léon Gagnon, Jean-Joseph Gagnon.

Cours supérieur A. — 6e année — Georgette Tremblay, Yvette Tremblay.

5e année. — Rose-Hélène Brassard, Marie Desrosiers.

4e cours moyen A. — Desneiges Martel, Lucienne Tremblay, Paulette Vaillancourt, Fernande Boulianne, Marie-Paule Gagnon.

Classe No 2, Village Ste-Anne.

1ère div. — Maurice Renald, Omer Couillard, René Tremblay, Solange Côté.

2e div. — Gertrude Renald, Fernand Brassard.

3e div.— Jeanne d'Arc LeRest, Maud Tremblay, Jean-Paul Gravel, Maurice Fortin.

4e div.—Paul Fortin, Louis-Philippe Gravel.

MISTASSINI

Mistassini, 15. — Spécial. — Belle soirée donnée le 5 février à la résidence de M. Philippe Bouchard, Mistassini Bellevue. M. Bouchard reçut ses invités avec l'amabilité qu'on lui connait. Voulant manifester sa reconnaissance envers ses amis, il ne remarqua pas son trouble et ses fatigues afin de préparer une magnifique et une très intéressante soirée pour tous.

NORMANDIN

Normandin, 15. — Spécial. — M. et Mme Dorilla Côté font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 14 janvier et baptisée le 15 sous les prénoms de Marie-Lucette-Antonia. Parrain: Antonio Bussière; marraine: Gilberte Côté, soeur de l'enfant; porteuse: Mme Joseph Vallée.

Soulage la Toux dès la Première Dose

La "Buckley's Mixture" pénètre et dégage la gorge et la poitrine avec une rapidité extraordinaire. Ce soulagement immédiat doit être attribué à la nature même de ce remède, qui est tout à fait différent des sirops ordinaires pour la toux. Une dose suffit pour arrêter la toux la plus opiniâtre—et il y en a 40 doses dans une bouteille de 75 sous! Partout, les pharmaciens vendent la "Buckley's Mixture" sous garantie absolue. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même.

W. K. Buckley, Limited,
142 Mutual St., Toronto 2

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme l'éclair— F-507
Une Seule Gorgée le Prouve

Un Rhume est Facilement Evite

L'Huile de Foie de Morue, les Hypophosphites, l'Extrait de Malt et la Cerise Sauvage—ces toniques renommés—vous donneront la force et la vigueur nécessaires pour prévenir rhumes et toux. Ils sont tous réunis dans le

CREOPHOS NYAL
(5 toniques en un)

On y trouve aussi les propriétés antiseptiques et microbicides de la Créosote. Le Creophos est garanti! Satisfaction ou remboursement. *Unique Consignataire:* 8-12-21F

La Pharmacie NYAL

Qui dit: "Nyal" Dit: "Sans Rival"

150 PIANOS NEUFS 150

Avant le déménagement

Pianos Automatiques Colonial . . . $340.00
Pianos Automatiques Louis XV . . $350.00
Pianos Ordinaires Duchess $250.00
Pianos Ordinaires Louis XV $260.00

BANCS DUO

Garantie 15 ans

Ecrivez de suite pour informations

Hefferman Piano Mfg Reg'd.
362, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC, P. Q.

CARTES MORTUAIRES

Confiez-nous l'exécution de vos souvenirs mortuaires. Nous en faisons une spécialité.

Prix pour cartes mortuaires avec photographies collées.

12 cartes	$2.40
25	2.85
50	3.80
75	4.85
100	5.50
le 100 additionnelles	3.50

Prix pour cartes avec photographies imprimées.

50 cartes	$10.00
100	12.00

Ajoutez 10 pour cent à ces prix pour commandes par la poste.

Nos photographies sont exécutées par les meilleurs artistes.

Cartes de remerciements pour sympathies.

100	$4.25
25 additionnelles	0.75

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
42, ave Labrecque, - Chicoutimi, Qué.
Téléphone 457 et 651

N. B. Messieurs les photographes sont priés de communiquer avec nous; nous avons une proposition spéciale à leur soumettre.

Agents Demandés

1000 MONTRES DAMES DONNÉES GRATIS

MONTRE BRACELET BOITIER OR VERT
15 pierres mouvement avec autre garanti

QUI VEUT CETTE MONTRE?
donnée GRATIS. Ecrivez de suite: N'envoyez pas d'argent; votre nom et adresse seulement.

BEAUCE SPECIALTY CO.
BEAUCE JONCTION, Qué.

Visitez l'Europe Maintenant

Taux les plus bas de l'année
Choix de cabines spacieuses, cuisine excellente, service hors pair, amusements variés.

Service direct de HALIFAX à
PLYMOUTH, CHERBOURG ANVERS

Arabic	Fév.	26
Albertic	Mars	5*
Mégantic	Mars	9†
Régina	Mars	14**

* A Queenstown, Liverpool.
† A Southampton, Havre, London.
**A Belfast, Liverpool.

Pour renseignements complets s'adresser à tout agent de navigation ou à
Laurent Turcotte
Directeur du Service de langue française
485 rue McGill Montréal
Main 7760
Les plus gros paquebots en partance de Montréal

WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN

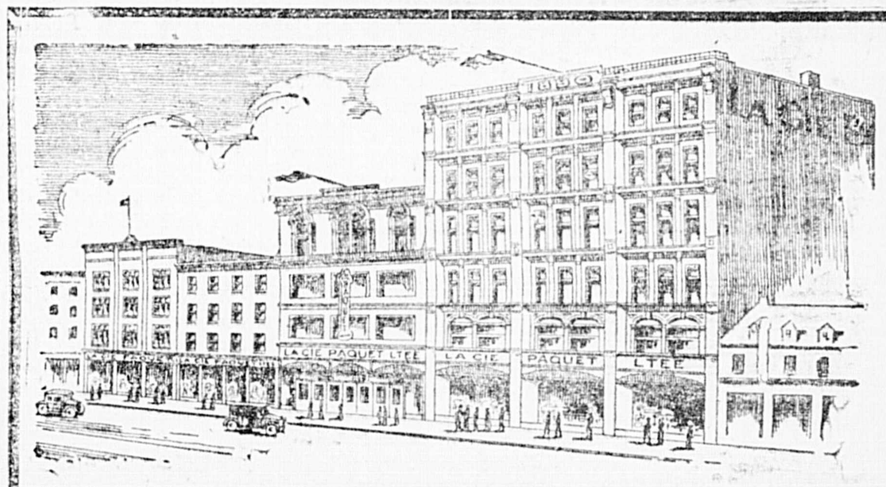

LA COMPAGNIE PAQUET, LTEE
157-173 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS A L'EST DE MONTREAL

Nous spécialisons dans les lignes suivantes:

Lingerie pour dames et enfants.
Vêtements pour dames et enfants.
Chaussures pour toute la famille.
Vêtements prêts-à-porter ou Faits sur mesure pour Messieurs, Jeunes Gens et Garçons.
Chapeaux pour Messieurs, Dames et enfants.
Fourrures de toutes sortes.
Ornements d'églises et articles de tous genres pour le culte.
Fleurs artificielles.
Gants de toutes sortes pour Dames et Messieurs.
Marchandises à la verge pour vêtements de dames.
Toile, Cotonnade, Couvertures de lit, etc.
Valises, Mallettes, Sacs à main, etc., etc.
Musique en feuilles, instruments de musique, Rouleaux pour piano automatique.
Bijouterie, Parfums, Articles de toilette.
Jouets pour enfants, Bicycles pour hommes et dames, Tricycles, etc.
Meubles de toutes sortes pour maisons privées, bureaux, etc., etc.
Garnitures de maisons dans tous les genres, faites sur ordre ou autres.
Couvertures de planchers : tapis, carpettes, prélarts, lièges ou autres.
Luminaires électriques de toutes descriptions.
Papier-tenture (tapisserie) — un choix à nul autre pareil.
Gravures encadrées ou autres — Miroirs de toutes dimensions, pour convenir à tous les appartements. Confiez-nous l'encadrement de vos gravures si vous en avez.
Argenterie — Porcelaine — Marbres — Bronzes — Cuivres, etc.
Ustensiles de cuisine et accessoires de chambre de bain.

Demandez nos échantillons et nos prix.

Nous apportons une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

MAISON A VENDRE

Rue Racine : Comprenant 2 magasins avec vitrines, 2 logements, 1 écurie, une grande cour. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Leclerc.

237, RUE RACINE, CHICOUTIMI.

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

VIE ET AVENTURES DE NICOLAS NICKLEBY

par CH. DICKENS

— Traduit par P. Lorain —

No 193

elles peuvent être bonnes, mais l'avis est loin de l'être, et je n'en veux pas. A présent, s'il vous plait, nous allons retourner à ma voiture, je ne m'amuse pas du tout ici, bien au contraire; si nous poussions plus loin cette conversation, nous pourrions bien en venir à une querelle, ce qui ne serait pas une preuve de sagesse, ni de votre part, ni de la mienne."

Là-dessus, sans attentre d'autre observation, sir Mulberry Hawk se mit à bâiller et s'éloigna tout tranquillement.

C'était de sa part une marque de tact et la preuve qu'il connaissait bien le caractère du jeune lord, de le traiter comme il faisait. Sir Mulberry avait vu clairement que c'était le moment ou jamais d'établir solidement sa domination. Il savait que, dès l'instant où il s'emporterait, le jeune homme s'emporterait aussi, et, bien des fois, quand il s'était présenté quelque circonstance de nature à diminuer son influence, il s'était bien trouvé, pour mieux l'assurer, d'adopter ce ton rassis et laconique, et, dans le cas présent, il ne doutait pas que le succès ne répondit à sa confiance.

Mais il lui en coûtait de dissimuler ainsi sa colère sous des dehors insouciants et sous cet air d'indifféren[illegible] aussi, dans son for intérieur il se promettait bien de faire payer cher cette pénible contrainte à Nicolas, en ajoutant à la sévérité de sa vengeance quelque dédommagement de plus pour cette mortification nouvelle. Un jour ou l'autre, de manière ou d'autre, Nicolas n'en serait pas le bon marchand. Quand au jeune lord, tant qu'il n'avait été qu'un instrument passif dans ses mains, sir Mulberry n'avait eu pour lui que du mépris; mais aujourd'hui, ce n'était plus du mépris, c'était un commencement de haine en le voyant assez osé pour se permettre des opinions différentes de la sienne, et même pour affecter avec lui un ton de hauteur et de supériorité.

Il ne savait que trop combien il dépendait, dans le sens le plus vil et le plus lâche du mot, de ce jeune écervelé, et l'humiliation qu'il lui avait aujourd'hui infligée ne lui en semblait que plus amère. Aussi, du moment qu'il commença à le haïr, il mesura sa haine, c'est assez l'ordinaire, sur l'étendue même des torts que l'autre pouvait avoir à lui reprocher. Qu'on n'oublie pas que sir Mulberry Hawk avait dupé, surpris, trompé son élève de toutes les manières, et l'on ne sera pas étonné qu'en commençant à le détester, il le détestât à l'instant même de tout son coeur.

De l'autre côté, le jeune lord avait pensé (chose rare chez lui!) et même sérieusement à l'affaire de Nicolas et à toutes les circonstances préliminaires. Disons à son honneur, qu'après mûre réflexion, il avait pris une résolution honnête et courageuse. La conduite grossière et insultante de sir Mulberry dans cette occasion avait produit une impression profonde sur son esprit. Il n'avait pu non plus s'empêcher de concevoir, depuis quelque temps, le soupçon trop naturel que son mentor, en l'engageant dans une poursuite amoureuse contre Mlle Nickleby, travaillait pour son propre compte. Il était véritablement honteux du rôle qu'on lui avait fait jouer dans cette affaire, et profondément mortifié par un certain pressentiment qu'il avait été pris pour dupe. Pendant le temps qu'ils venaient de passer loin du monde, il avait eu tout le loisir nécessaire pour réfléchir là-dessus à son aise, et, toutes les fois que l'indolence naturelle de son caractère lui avait permis de le faire, il n'en avait pas manqué l'occasion. Nous passons quelques autres circonstances qui, pour être légères, n'en avaient pas moins contribué à confirmer ses soupçons. En un mot, il ne fallait plus qu'un souffle pour allumer sa colère contre sir Mulberry. C'est le dédain et le ton insolent de celui-ci dans leur dernière conversation, la seule qu'ils eussent jamais eue sur ce sujet depuis l'événement, qui précipita la crise.

Pour le moment, ils allèrent rejoindre leur société, mais chacun d'eux emportait dans son coeur un germe de haine, qui devait bientôt éclater contre l'autre. Le jeune homme, en particulier, était poursuivi par les menaces de vengeance rancunière prononcées contre Nicolas, et bien décidé à l'empêcher, s'il pouvait, par quelque mesure énergique; mais, le pis de l'affaire, c'est que sir Mulberry, tout fier de l'avoir réduit au silence, ne put s'empêcher, dans l'ivresse de son triomphe, de poursuivre ses prétendus avantages. Il y avait là M. Pyke, M. Pluck, le colonel Chawser et d'autres gentlemen de la même clique, et sir Mulberry attachait une grande importance à leur faire voir qu'il n'avait rien perdu de son influence. Dans le commencement, le jeune lord se borna à rêver silencieusement aux mesures qu'il devait prendre pour briser immédiatement toute relation avec son ancien ami; mais, petit à petit, le rouge lui monta au visage, et il se sentit exaspéré par des plaisanteries et des familiarités dont quelques heures auparavant il n'aurait fait que s'amuser. Il n'y gagnait pas grand'chose, car pour donner à sir Mulberry la réplique en pareille compagnie, lord Frédérick n'était pas de force à lui tenir tête; pourtant il n'y eut pas encore là de rupture violente. Ils s'en retournèrent à Londres au milieu des exclamations admiratives de Pyke, Pluck et compagnie, qui protestaient, tout le long du chemin, que jamais sir Mulberry n'avait eu de sa vie tant d'entrain.

Ils dinèrent ensemble. Le dîner était somptueux; le vin coulait à flots; on ne l'avait pas épargné déjà tout le reste du jour. Sir Mulberry buvait pour se dédommager de son abstinence forcée; le jeune lord pour noyer son indignation dans son verre; et le reste de la société parce que le vin était excellent et ne leur coûtait rien. Il était près de minuit lorsqu'ils se levèrent vivement, hors d'eux-mêmes, échauffés par le vin, le sang bouillonnant, la tête en feu, pour passer à la table de jeu.

Là ils se trouvèrent en face d'une autre société qui n'était pas plus raisonnable. L'excitation du jeu, la chaleur du salon, l'éclat des bougies, n'étaient guère propres à calmer la fièvre de leurs sens. Au milieu de ce tourbillon de bruit et de sensations confuses, ils étaient en proie à un véritable délire. Il n'y en avait pas un, dans l'enivrement sauvage du moment, qui fût capable de penser à la valeur de l'argent, à sa ruine, au lendemain. "Encore du vin!" criaient-on de toutes parts; et les verres se vidaient l'un après l'autre dans leur gosier brûlant et desséché, à travers leurs lèvres bouillantes toutes gercées par la soif. Le vin leur faisait l'effet de l'huile que l'on verse sur un ardent brasier. La discussion s'animait, l'orgie montait toujours, les verres se brisaient en éclats sur le parquet, en s'échappant des mains qui ne pouvaient plus les porter jusqu'aux lèvres: les lèvres proféraient des jurons dont elles avaient à peine la force de prononcer les sons. Les joueurs ivres maudissaient à grands cris le sort qui les avait fait perdre. Il y en avait qui, montés sur des tables, vibraient des bouteilles autour de leur tête en portant un défi à tous les assistants. Il y en avait qui dansaient, d'autres qui chantaient, d'autres qui déchiraient des cartes dans un transport de rage! le tumulte et la folie régnaient en maîtres, lorsqu'on entendit un tapage qui fit taire tous les autres et qu'on vit deux hommes, se tenant l'un l'autre à la gorge, lutter au milieu du salon.

Une douzaine de voix jusque-là silencieuses appelèrent au secours pour les séparer. Ceux qui avaient eu la prudence de garder leur tête pour gagner au jeu et qui vivaient de ces scènes de désordre, se jetèrent sur les combattants, les séparèrent de force et les entraînèrent à quelque distance l'un de l'autre.

"Lâchez-moi, s'écriait sir Mulberry d'une voix épaisse et enrouée, c'est lui qui m'a frappé: vous m'entendez, je vous dis qu'il m'a frappé; n'ai-je pas ici quelque ami? qu'il vienne. Ah! c'est vous, Westwood, vous venez de m'entendre dire qu'il m'a frappé.

—Oui, oui, je vous ai entendu, répliqua l'un de ceux qui le retenaient: retirez-vous, laissez passer la nuit là-dessus.

—Non, de par tous les diables, répliqua-t-il, il y a là une douzaine de témoins qui ont vu donner le soufflet.

—Il sera bien temps demain, dit l'autre.

—Il ne sera pas temps de tout, cria sir Mulberry: ce soir, tout de suite, ici même!" Sa fureur était si grande qu'il était là, les poings fermés, s'arrachant les cheveux et trépignant des pieds sans pouvoir articuler.

"Qu'est-ce que c'est donc, milord? disait lord Verisopht un de ceux qui l'entouraient, est-ce qu'il y a eu des soufflets?

—Non, il n'y en a eu qu'un, répondit-il encore tout ému: c'est moi qui l'ai donné. Je suis bien aise que tout le monde le sache ici. A présent il faut arranger l'affaire avec lui. Capitaine Adams, dit le jeune lord jetant un regard rapide autour de lui et s'adressant à l'un de ceux qui les avaient séparés, dites-moi, je voudrais bien vous dire un mot."

La personne en question s'approcha, prit son bras, l'emmena quelques pas plus loin dans un coin où les rejoignirent bientôt sir Mulberry et son ami Westwood.

(A suivre)

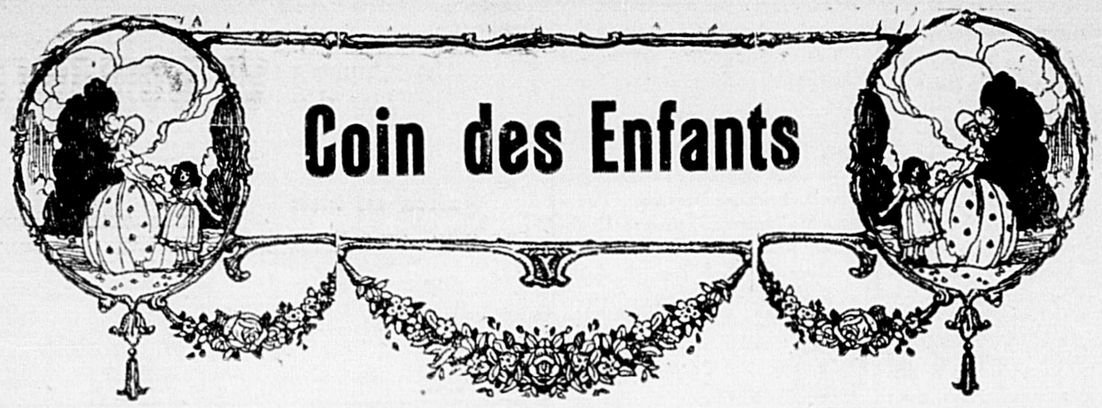

Il faut étudier

Vous êtes bien doués, mes petits amis, vous avez beaucoup de talents, une mémoire des plus heureuses. C'est tant mieux pour vous, mais cela ne vous dispense pas de l'obligation d'étudier, car tous les talents du monde ne pourraient vous faire deviner ce que contiennent le catéchisme, l'histoire, la grammaire, la géographie, etc....

Si fertile que soit un sol, il ne produira qu'en autant qu'il aura été travaillé, creusé, labouré... Et si l'on n'y jette pas de semence, comment pourra-t-on espérer en recueillir une moisson?... Et la semence jetée, il faut encore la chaleur, la rosée, la pluie, conditions essentielles à son épanouissement.

Dans le domaine intellectuel, le sol c'est votre intelligence; le laboureur — "C'est notre professeur, c'est notre institutrice, Tante Cécile, vous écriez-vous à la rende!" — Vous avez raison dans une certaine mesure, mais le professeur n'est pas l'unique artisan de l'instruction de ses élèves, et il ne peut rien sans leur coopération. Vous êtes donc aussi, n'en déplaise à la paresse de quelques-uns d'entre vous, et laboureurs et semeurs.

La semence, ce sont les notions de la science qu'une étude sérieuse vous permet de vous assimiler.

Vous étudierez donc: Une heure environ après le repas du soir, vous ouvrirez vos livres. Le catéchisme d'abord: vous en apprendrez le texte absolument par coeur, tel que l'exige le programme d'étude, et vous vous efforcerez d'en bien saisir le sens, selon les explications qu'on vous en a données en classe. Puis ce sera la grammaire, l'histoire, toutes les leçons que vous devez réciter le lendemain. Vous ferez de chacune une étude attentive et raisonnée.

Après votre toilette, le matin, pendant que maman prépare le déjeuner, vous "repasserez" encore vos leçons avec soin. Et vous arriverez en classe joyeux et contents, avec un devoir bien fait, des leçons bien apprises; vous aurez d'excellentes notes, et à la distribution des prix, ce ne seront pas mes neveux et mes nièces qui auront les dernières places.

TANTE CECILE.

LA MERE

Un enfant reposait sous les yeux de sa mère;
Sa bouche s'agitait et s'ouvrait à demi;
Il riait à son ange: elle, oubliant la terre,
Souriait en silence à son fils endormi.

Mais, des yeux maternels, ô sourire éphémère!
Elle, voilà bientôt son visage attendri;
Des pleurs mystérieux emplirent sa paupière...
Quelle mère ne pleure après avoir souri?

Coulez, célestes pleurs que l'amour fait répandre!
L'enfant, s'il vous voyait ne pourrait vous comprendre.
Mais Dieu vous voit, vous compte et connait votre prix.

Baignez l'enfant qui dort, larmes saintes et pures!
Qui sait que de douleurs, de fautes, de souillures,
Les larmes d'une mère épargnent à son fils?

Mme de SEGUR.

BOULE ET TIGRET

Notre consoeur *Marie-Antoinette*, directrice de la Page Féminine du Bulletin des Agriculteurs, nous pardonnera, nous l'espérons, la liberté que nous avons prise de reproduire, à votre profit, mes chers neveux et nièces, un de ses délicieux billets.

C'est un bon et trop brave chien, c'est un pauvhe chat, blanc autrefois, aujourd'hui maigre et laid dans une fourrure pitoyable. L'un s'appelle Boule, l'autre Tigret... Ils sont frères d'infortune dans une maison de campagne où, tapageurs, vivent huit enfants.

Boule vit ses premières années calmes et heureuses près d'une enfant charmante, une petite fille unique, âgée de neuf ans, qu'une cruelle diphtérie coucha dans un blanc cercueil... Son coeur de chien fidèle connut des heures d'affreux déchirement dont personne ne se douta. Il errait solitaire et morne dans les prés, où tant de fois sa petite campagne et lui avaient pris leurs ébats; il rôdait en gémissant dans la triste maison, jusqu au jour où ses maîtres, résignés au départ, l'avaient donné au propriétaire voisin.

Boule s'était repris à vivre parce qu'il était alors trois enfant à aimer et défendre. Mais ceux-ci avaient grandi et la famille s'était étendue...

Le brave chien devint bientôt l'amusement préféré des enfants. Il lui faut depuis longtemps les porter sur son dos, les laisser s'accrocher à son poil, les trainer quand ils s'attachent à sa queue ou le fouettant pour qu'il aille plus vite, même quand il n'en peut plus et qu'essoufflé, il laisse pendre sa langue. Il lui faut encore se laisser atteler à une charrette et promener, au "galop", l'aîné, âgé de quinze ans, qui ne réalise pas qu'il est trop lourd pour la pauvre bête mal nourrie et trop âgée et qui la récompense de ses efforts et de sa résignation par des coups de pied et des coups de bâton. Et Boule endure tout, il grince des dents quand on semble vouloir attaquer les mioches, il se tient à son poste sans comprendre à quel point il vit réellement une "vie de chien"!

Tigret n'est guère moins misérable. Né dans ce repaire, n'ayant jamais connu autre chose que les brusqueries des enfants, s'étant vu frapper rudement quand il avait voulu sortir ses griffes, il est devenu, lui aussi, une bête passive que l'on ne nourrit qu'à moitié et à laquelle on ne laisse même pas le loisir de chasser les souris. Sans cesse il lui faut satisfaire la fantaisie de l'un comme de l'autre, se laisser traîner sous leur bras, souffrir les supplices qu'ils inventent à plaisir, les lâches!

Pauvre Boule! Pauvre Tigret! Je les rencontre parfois aux mains de leurs bourreaux, les braves bêtes, et l'indignation gronde en moi! Je souhaiterais pouvoir les arracher à leur misère...! Mais le plus triste, n'est-ce pas de songer que ces enfants ont un père et une mère sous les yeux desquels ils agissent, des parents qui ne savent donc pas que les enfants naissent souvent avec des instincts qu'il faut réprimer, qu'ils ont besoin d'éducation et de formation?

Oh! les parents aveugles et insouciants! Oh! les petits maltraiteurs d'animaux, d'êtres innocents et souvent sans défense! Ils seront demain ces impitoyables, ces égoïstes, ces ingrats, ces sans-coeur, qui sont la plaie de la société! Déjà ils me font horreur!

MARIE-ANTOINETTE.

RIONS UN PEU

IL PROMET!

Jean-Pierre était un enfant très gâté; il avait vite compris que montrer un caractère aimable éloignerait de lui de trop fréquentes remontrances. Têtu, insupportable, on devait, pour lui complaire et éviter les pleurs et les cris, faire des choses extravagantes, telles que verser de l'encre dans l'aquarium des poissons rouges pour faire croire à ceux-ci que c'était la nuit.

Par une nuit opaque, Jean-Pierre se réveilla et cria qu'il voulait voir la lune.

Or, pas de lune, dans le ciel, Jean-Pierre vociférait. Ses parents le conduisirent sur le balcon et restèrent à grelotter, dans l'espoir qu'un nuage s'écarterait pour faire plaisir à leur amour d'enfant.

Au bout de deux heures, la lune, enfin, voulait bien se montrer.

—Eh bien! lui dit son père, tu es content?

—Non! glapit Jean-Pierre.

—Pourtant, lui dit la mère, tu vois la lune.

Et Jean-Pierre rugit:

—'veux la voir de l'autre côté!

VOCATION

Après avoir longtemps hésité entre la peinture et la médecine, un jeune homme s'était décidé pour le doctorat. Interrogé sur les causes de sa détermination, il répondit:

—Dans la peinture, toutes les fautes sont exposées à la vue. Dans la médecine, elles sont enterrées avec le malade.

De nouveaux abonnements!!!

UNE JOLIE LETTRE

Voici une jolie lettre que nous publions telle que reçue, sans y avoir fait aucune correction.

Bonne tante Cécile.

C'est une petite nièce qui vous arrive pour réclamer une place et dans le coin des enfants et dans le coeur de tante Cécile. Suis-je la première?.. Tant mieux: les premiers arrivés sont les premiers servis. De même je pourrai avoir une large part. Je suis un peu égoiste n'est-ce pas. Cette petite nièce est peut-être un peu timide, mais la grande affection que tante Cécile semble avoir pour les enfants la rassure. Je ne manque jamais de lire les bons articles que vous écrivez et je tâche de mettre en pratique vos bons conseils. J'ai trouvé la solution de quelques devinettes et je vous les fais parvenir.

Veuillez recevoir l'expression des sentiments respectueux de

"Myrielle".

CONCOURS DE DEVINETTES

Réponse aux questions de la semaine dernière:

1o. — Pour ne plus aller dans le *coin*.

2o. — Parce qu'elles sont obligées d'avouer qu'une *blanche* vaut deux *noires*.

3o. — *Georges V*, évidemment.

4o. — Le mois d'août.

5o. — L'année: 12 mois, le jour, la nuit.

6o. — Pour montrer à la poule qu'il sait chanter *par coeur*.

QUESTIONS

1o. — Quelle est la sainte qui ne porte pas de jarretières?

2. — Quelle ressemblance y a-t-il entre une pomme cuite et un menteur?...

3o. — Vingt moineaux sur un arbre. Un chasseur passe et en tue 5.. Combien en reste-t-il?...

4o. — Cherchez dans le ciel, quelque chose qui a été fait par la main des hommes?

5o. — Quelle est la condition essentielle pour être enterré avec les honneurs militaires? (Envoi de Hélène Dumas, Hébertville-Village).

POUR TOI, PETIT ENFANT

Etoiles bénissez le Seigneur.—Daniel, XII. 3.

Sois une étoile:

Scintille dans la nuit, pour les ignorants...

Scintille dans la nuit, pour les égarés...

Scintille après l'orage ou la tempête, présage du beau temps.

Scintille et tu vaincras l'épaisseur obstinée des ténèbres et des nuages.

Comme l'étoile, parais où il faut et quand il faut; comme l'étoile, poursuis ta course et sois un témoin de l'ordre providentiel; comme l'étoile, discrètement, relève les espoirs et guide les voyageurs anxieux dans leur pèlerinage...

Ne te crois jamais unique ni de première grandeur.

Sois plutôt une étoile parmi les étoiles. "Autre, en effet, dit saint Paul, est l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune, et autre l'éclat des étoiles; même une étoile diffère en éclat d'une autre étoile".

Collabore humblement à l'harmonie de l'ensemble.

Sois une étoile aux yeux des hommes!

Abbé V. Germain

CORRIGEONS NOTRE LANGAGE

Tante Cécile a recueilli quelques grosses fautes que font dans leur langage un grand nombre de jeunes écoliers. Elle les signale ici pour que vous en fassiez la correction. Les noms de ceux qui auront corrigé ces fautes figureront à notre *Tableau d'Honneur*.

QUE FAUT-IL DIRE?..

Il s'a moqué de moi... Je m'ai acheté un cahier... Je m'avais trompé... Maman m'a besoin... Si je pourrais le prendre... Si j'aurais voulu... Il a parti... Ils ont arrivé... Ils risent... Ils tusent... Ils jousent... Je voirai.. Tu m'envoiras... Il s'assisait à bas...

TABLEAU D'HONNEUR

Ont trouvé les réponses des devinettes de la semaine dernière:

Hélène Dumas, Hébertville Village, 6 rép.; Myrielle, St-Joseph d'Alma, 4 rép.; Léonard Jauvin, St-Henri de Taillon, 5 rép.

TABLEAU D'HONNEUR

St-Fulgence, 15. — Spécial.— Tableau d'honneur de janvier de la classe modèle dirigée par Mlle Alida Boily.

5e année: Louis-Nazaire Tremblay, Rolande Tremblay, Germaine Harvey, Cécile Tremblay.

4e année. — Marguerite Tremblay.

3e année. — Laurette Tremblay, M.-Claire Tremblay, Georges-Henri Tremblay, Marie-Rose Tremblay, Madeleine Tremblay et Valéda Lapointe.

De nouveaux abonnements!!!

Une mine : nos annonces

Mieux vaut prévenir que guérir

SHREDDED WHEAT

Vous garde en santé tout l'hiver
Réchauffant-Nutritif-Rassasiant
Mangez-en deux avec lait chaud
• FAIT À NIAGARA FALLS •

DORURE — Peinture de Maisons, Voitures, Automobiles, Enseignes de tous genres etc. — ENSEIGNES

LES ARTS DECORATIFS DE JONQUIERE
Lettreurs Décorateurs
OUVRAGES DE FANTAISIE
Spécialité : Enseignes électriques
J.-MODEST LAFOREST
405, rue ST-DOMINIQUE
TEL.-CENTRE 127-2 coups.

TAPISSERIE — Lettrage sur Bois, Tôle, Verre, Broche, Coton, Carton etc. — DECORATION

AVIS
— POUR —
JONQUIERE ET KENOGAMI
CE QUE
L'Imprimerie de Jonquière Enrg.
IMPRIME

POUR MESSIEURS DU CLERGE—
Rapports de paroisses
Certificats de baptêmes
Mariages et sépultures
Bulletins paroissiaux
Formules de tous genres
Enveloppes pour toutes circonstances Etc. Etc.

POUR MESSIEURS LES PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES
Circulaires
Factures
Formules de prescriptions
Déclarations
Reçus
Chèques
Etats de compte
Factum
Etc., Etc.

POUR LE PUBLIC—
Pancartes
Affiches
Livres
Brochures
Programmes
En-têtes de lettre
Enveloppes
Cartes de visite
Cartes mortuaires
Cartes de remerciements
pour sympathie.

PENSEZ

A NOTRE GARANTIE—
Satisfaction assurée ou travail recommencé à nos frais; nous égalisons en tout temps les prix de nos compétiteurs

A PROGRES DE JONQUIERE ET KENOGAMI—
Car seules sont prospères les villes dont les citoyens encouragent le commerce et les industries locales; l'argent envoyé à l'étranger ne revient jamais.

H. CLEMENT, Chef d'Atelier
E.-A. DEGAGNE, Représentant Spécial et Correspondant officiel du "Progrès du Saguenay".
Téléphones Centre et Saguenay-Québec.

ENO
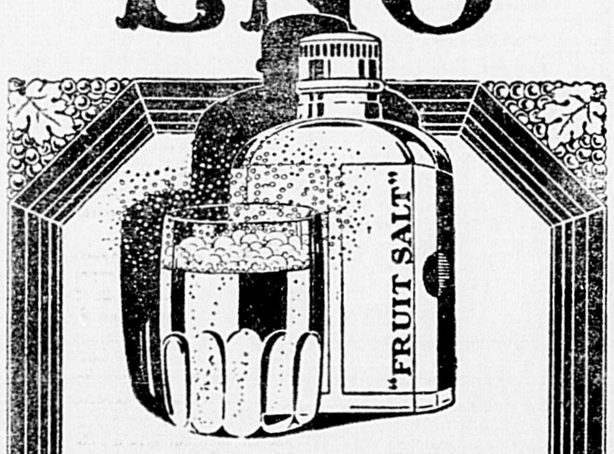

VOYEZ-LE pétiller gaiement dans le verre. *Voilà* un excellent breuvage laxatif du matin pour vous! *Voilà* quelque chose qui, en vous levant, dissipera promptement chez vous toutes les lourdeurs du sommeil!
ENO'S "Fruit Salt" aide votre organisme à accomplir complètement et régulièrement cette fonction quotidienne dont votre santé dépend beaucoup plus que vous ne sauriez le croire. ENO vous apporte la santé et, en ce faisant, il vous procure l'entrain, la joie et la vitalité!
Apportez-en une bouteille à la maison dès aujourd'hui et adoptez, vous aussi, cette règle de propreté interne.
ENO'S "FRUIT SALT"
Marque Déposée
Concessionnaires pour l'Amérique du Nord:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 McCaul Street
TORONTO 4F
Préparé exclusivement par J. C. ENO Ltd.

CHRYSLER
"52"
MAINTENANT

$870 et plus

Ce n'est que par l'achat d'une Chrysler "52", aux nouveaux prix réduits de $870 et au-dessus, que vous pouvez acquérir un char possédant de pareilles qualités.
L'élan et la vitesse caractéristiques de Chrysler n'atténuent en rien la jouissance d'un confort parfait, une telle harmonie étant due à l'incomparable engin de cette voiture et à la douceur de sa marche.
Facilité de contrôle telle que n'en a jamais auparavant procuré de pareille l'une quelconque des autos aussi peu dispendieuses.
Beauté et élégance de lignes et de couleurs qui marquent une étape, dans cette industrie.
Amples et confortables carrosseries d'une exceptionnelle beauté.
Quantités de sûreté et de durabilité résultant d'une précision dans l'assemblage totalement étrangère à la construction de l'une quelconque des autres voitures vendues à un aussi bas prix.
Ce sont là les inévitables résultats des qualités typiques de la Chrysler, tant pour son engin que pour la fabrication de ce char et qui nous valent la venue sur le marché de ces autres Chryslers de haut choix, — la "62", la "72" et la 112 c.v. Imperial "60".
Elles nous valent notamment la nouvelle et jolie Chrysler "52" qui a, par une autre réduction dans son prix et la permanence de ses extraordinaires qualités, obtenu la préférence du public, où l'on entend partout proclamer l'incontestable supériorité de cette voiture, dans la catégorie des autos à bas prix.
NOUVELLES REDUCTIONS SENSATIONNELLES DANS LES PRIX
Coupé, $870; Roadster (avec siège à l'arrière) $870; Touring, $870; Sedan à deux portes, $880; Sedan à quatre portes, $930; Coupe De Luxe (avec siège à l'arrière) $930; Sedan De Luxe, $1,000.
Tous prix, Windsor, Ontario, y compris équipement-modèle de fabrique (fret et taxes, en sus).
Desbiens Automobile, Enrg.
262, Rue Racine, Tél. 599, Chicoutimi
LE CHRYSLER, VOITURE CANADIENNE CONSTRUITE POUR LES CANADIENS

SPORT

LIGUE INTERMEDIAIRE CE SOIR

CHICOUTIMI VS ARDIDA

La deuxième série tire déjà à sa fin dans la Ligue Intermédiaire du district. En ce moment, notre équipe locale est en première position et Arvida tient la deuxième avec le Jonquière. Cependant, le club Arvida se propose bien de faire un grand effort pour déclasser le club local lors de cette avant-dernière rencontre avec le Chicoutimi, ce soir. L'Arvida a des bons joueurs et il a toujours donné du fil à retordre aux joueurs du Chicoutimi. Il sera intéressant de voir leur travail ce soir.

Chicoutimi est bien en tête, mais il lui suffirait d'une ou deux malchances pour perdre sa place et descendre au second rang. Les joueurs de ce club se sont préparés de longue main pour donner une raclée de plus à leurs adversaires et ils comptent bien ne pas se laisser déloger par qui que ce soit.

Allons donc en foule ce soir à l'Aréna: la partie ne manquera pas d'être intéressante et il peut y avoir des surprises...

A KENOGAMI

Ce soir, le Jonquière, qui tient la deuxième position avec l'Arvida, se mesurera avec le Kenogami à l'Aréna Jonquière-Kenogami. La partie sera des plus intéressantes car chaque équipe s'est préparée sérieusement pour cette rencontre. Le Kenogami veut à tout prix prendre une position meilleure dans la Ligue et il s'est préparé en conséquence.

LES JOUTES D'HIER ONT DONNE LIEU A DES CHANGEMENTS

Canadien n'a pas compté contre Américain, hier soir et Boston a défait Chicago, tandis que Pittsburg a vaincu Toronto.

Les résultats des joutes d'hier soir, dans la Ligue Nationale de Hockey, ont quelque peu modifié les positions respectives des clubs, dans la section américaine de cette Ligue.

Le Boston a infligé, à la suite d'une joute serrée, une défaite aux Black Hawks de Chicago par un score de 1 à 0 et il se trouve ainsi à faire concurrence aux Rangers pour l'obtention de la première place. Les Bruins cependant ont joué une partie de moins que les Rangers.

Le Pittsburg a défait les Maple Leafs, à Toronto, par 4 à 2, passant ainsi pour la première fois, cette saison, à la troisième place.

Le Détroit qui n'a pas joué, se trouve relégué à la quatrième place.

La victoire des Pirates est le point culminant d'une longue montée, grâce à laquelle les Boucaniers sont partis de la dernière place pour atteindre à un palier, où ils se trouvèrent en mesure de disputer la suprématie aux clubs les plus réputés de la Ligue.

La défaite subie par le Toronto l'empêche de monter au second rang de la section canadienne, en y supplantant les Maroons de Montréal et les Sénateurs d'Ottawa qui n'ont pas joué.

A Montréal, le Canadien a dû avaler un autre échec, car le club rénové des Américains de New-York lui infligea une défaite par un score de 1 à 0. Ce fut pour les Américains une victoire dont ils ont le droit d'être fiers, parce qu'ils y firent admirer de belles qualités d'attaque et de défensive dans cette joute contre les gilets rouges rapides, mais, en la circonstance, quelque peu dépourvus de cohésion. Reise enregistra le seul point de la partie, dans la seconde période, son long lancer ayant atteint le but de l'adversaire, malgré la tentative d'interception de Hainsworth.

• • • • •

Les Canucks prétendirent avoir enregistré deux points, dans cette joute, mais, dans chacun de ces cas, la décision des juges de buts fut renversée par les arbitres du centre de l'arène.

Frederickson scora le seul point fait, à Boston et à la troisième période, alors qu'il put atteindre le but de l'adversaire, malgré les obstacles semés sur sa route par Gardiner.

Herb Drury fut le principal artisan de la victoire des Pirates, à Toronto. Il enregistra deux points et contribua à l'enregistrement d'un troisième point.

Darragh et White scorèrent aussi pour les Pirates, tandis que Duncan et Lowrey enregistrèrent, chacun, un point pour leur équipe.

SOMMAIRE

Chicago vs Boston

1ère période:
Pas de point.
Punitions: Hitchman, Miller 2, Keats.
2e période:
Pas de point.
Punitions: Shore, Keats, 2, McVeigh.
3e période:
1. — Boston, Frederickson, 14.33.
Punitions: Aucune.

Canadien vs Américains

1ère période:
Pas de point.
Punitions: Boucher et Reise.
2e période::
1. — Américain Reise, 4.25.
Punitions: Boucher.
3e période::
Pas de point.
Punitions: Mantha, Leduc, Burch et Green, Morenz.

Pittsburg vs Toronto

1ère période:
1. — Pittsburg Darragh, 19.30.
Punitions: McCurry, 2, Herberts
2e période:
2. — Pittsburg White, 4.22.
Punitions: Drury, Burke, 2, Keeling, A. Smith.
3e période:
3. — Toronto Lowery, 2.50.
4. — Pittsburg Druery, 3.42.
5. — Toronto, Duncan 3.55.
6. — Pittsburgh Druery, 1.10.
Punitions: Duncan, Rodden, Lowery, McCurry.

M. JOS. DUGUAY PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

L'Association sportive de La Malbaie élit ses officiers.

La Malbaie, 15. — D. N. C., M. Lionel Lapointe. —

Vendredi soir, a eu lieu l'assemblée de l'Association sportive à la salle Duguay.

La séance s'ouvre à huit heures et quart, M. le Président Alf. Lapointe étant absent, M. Ant. Cimon propose que M. J. Duguay soit nommé président de l'assemblée. Adoptée unanimement. Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance lequel est adopté.

Donne ensuite le rapport de la dernière séance du Bureau de Direction, lequel est adoptée.

Le Dr Paquin, gérant de l'Association présente ensuite les Règlements de la fanfare lesquels seront étudiés à la prochaine séance.

M. Lionel Lapointe donne ensuite avis qu'il proposera des amendements pour être aussi étudiés à la prochaine séance.

L'on procède ensuite à la nomination du Président, du Secrétaire, du Trésorier et du Contrôleur de l'Association.

Sur proposition de M. Cimon, M. Jos. Duguay est nommé président de l'Association. M. Duguay refuse, mais sur les instances des membres, il finit par accepter.

M. P. R. Bouliane est ensuite nommé Secrétaire de l'Association pour un deuxième terme.

Notre Trésorier ayant offert sa démission, M. William Plamondon est nommé.

M. Hébert ayant offert sa démission comme contrôleur, M. Ls.-Ph. Couturier est nommé à ce poste.

Les élections finies, M. Vincent se lève sur une question de privilège et proteste avec "indignation" contre un entrefilet paru dans le "Réveil". Comme les colères de M. Vincent ne sont jamais prises au sérieux et après des explications fournies par M. Cimon, Rédacteur, l'incident est déclaré clos.

L'on procède ensuite à la mise en nomination du Gérant et des Directeurs qui formeront le bureau de direction de l'Association.

A l'unanimité M. le Dr Paquin est réélu gérant de l'Association pour un troisième terme.

Comme il y a plusieurs candidats à la charge de Directeur, les élections de ces derniers auront lieu vendredi prochain.

Avant les mises en nomination M. Hébert, contrôleur avait donné communication à l'Assemblée du rapport de l'audition des livres du Trésorier, lequel rapport contenait plusieurs intéressantes suggestions pour la bonne tenue de ces livres.

Après discussion et sur proposition de M. Roméo Tremblay, secondé par M. Ludovic Couturier, le rapport est adopté.

Sur proposition de M. Ed. Gaudreault la séance est levée.

FILIOL ACADEMY VS LES VOLTIGEURS

La semaine dernière le club de gouret "Les Voltigeurs", formé en grande partie de jeunes gens du Bassin, lançait un défi au club "Filiol Academy". Ces derniers acceptèrent et la partie fut jouée dimanche après-midi sur la patinoire de l'Académie Commerciale, avec le résultat de 5 à 3 en faveur du club "Filiol Academy".

Ovila Langlois, arbitre amené par les voltigeurs, s'acquitta consciencieusement de sa tâche.

Filiol Acadamey vs Les Voltigeurs

L. Fortin	Buts	V. Demeule
F.-X. Gagnon	Déf.	A. Langlois
R. Bergeron	Déf.	L. Turcotte
R. Smith	Aile	L. Langlois
E. Bilodeau	Aile	E. Gingras
A. Guay	Centre	A. Gagnon
A. Fortin	Subst.	L. St-Gelais
A. Ouellet	Subst.	

PREMIERE PERIODE

A. Guay, 5 minutes; E. Gingras, 6 minutes, A. Guay, 10 minutes; E. Gingras, 12 minutes, R. Bergeron, 17 minutes.

Pas de punition.

DEUXIEME PERIODE

A. Guay, 10 minutes.

Pas de punition.

TROISIEME PERIODE

F.-X. Gagnon, 10 minutes; L. Turcotte, 15 minutes.

Punitions: A. Guay, A. Langlois, F.-X. Gagnon, E. Gingras.

Filiol Academy 5; Les Voltigeurs, 3.

UNE PARTIE NULLE A LA MALBAIE

La Malbaie, 15. — D. N. C., M. L. Lapointe. —

La huitième partie de Ligue C. N. R. vs Murray Bay Paper a été jouée sur la patinoire de La Malbaie, et s'est terminée par le résultat de 0-0.

M. McKenna, de la Transcontinental Airways mit la rondelle au jeu— Arbitre Price.

La partie commence à deux heures et quart.

1ère PERIODE

Les deux clubs semblent d'égale force. Cependant le M.-B.-P. au début a l'avantage et ses joueurs ont un beau jeu d'ensemble. Le C. N. R. se réchauffe et P. Plamondon fait de l'excellent travail, il réussit de belles montées, ce club a maintenant l'avantage du jeu.

B. Tremblay du M. B. P. réussit une très belle passe et ce n'est que grâce à l'habileté de Lavoie, gardien du C. N. R, si le point n'entre pas.

Le C. N. R. après un très beau travail d'ensemble, arrive près du but presque certain d'enregistrer un point mais peine perdue rien n'entre ni d'un côté, ni de l'autre.

En punition: Samson, Jelly.

Cette période se termine par le résultat 0-0.

2e PERIODE

La partie se continue animée des deux côtés mais, l'on compte beaucoup plus de coups de sifflet que de points, et l'arbitre siffle — siffle tant et tant que les joueurs ne s'y comprennent plus... et la bande non plus.

Les joueurs se réchauffent et le jeu devient plus ardent mais exempt de toute brutalité.

Mais les points? les points? Peine perdue il n'en entre pas et cette période se termine encore par le résultat de 0-0.

3e PERIODE

Les joueurs sont ardents mais semblent prévoir le résultat qui les attend... on joue bien, quoique avec un peu moins d'ensemble. P. Plamondon fait pour son club un travail très effectif. Chamberlain fait son possible mais...

Samson et Brochu du M. B. P. travaillent bien, mais la partie se termine sans qu'on ait réussi à enregistrer un point.

Devant ce résultat, les capitaines des clubs intéressés décident de jouer dix minutes supplémentaires, mais le résultat reste le même.

Une autre partie jouée entre Pte-au-Pic et Voltigeurs à la Pointe-au-Pic s'est terminée par le résultat de 2 à 0, en faveur de Pointe-au-Pic.

Nous en donnerons demain le compte-rendu à nos lecteurs, on nous dit qu'elle fut très brutale, ce qui ne nous surprend nullement, c'est ce qui arrive à chaque partie qui se joue à Pointe-au-Pic. Aussi, que même des spectateurs sont allés sur la glace pendant la partie, oubliant que l'arbitre est seul juge de la joute, d'ailleurs, nous en reparlerons plus au long demain.

On nous dit que le Voltigeur conteste la partie.

LES JOUTES DE CE SOIR

Dans la Ligue franco-canadienne: Ce soir: Québec à Providence; Springfield à Philadelphie.

BOSTON A DEFAIT LE NEW-HAVEN

New Haven, Conn., 15. — Serv. Presse Canadienne. — Le club Boston a remporté une brillante et rapide victoire sur le New Haven, dans une joute, sous les auspices de la Ligue de Hockey canado-américaine, en cette ville, par un score de 2 à 1. Couture enregistra le seul point des Aigles, dans la première période. Burke et Oatman scorèrent pour les Tigers, le premier, dans la seconde période, et le second, dans la troisième période.

CURLING

Les équipes de curlers suivantes se rencontreront, ce soir, sur la lice locale: MM. Lamontagne, Marchand, Lemieux et Lavoie contre MM. Kane, Antoine Dubuc, Eudore Boivin, Giroux et Kelly.

VICTORIA EST LE CHAMPION

MONTREAL, 15 fév. — Le Victoria a été proclamé champion de l'Association de hockey de Québec, à la suite de sa récente victoire sur l'Université de Montréal.

Les Etudiants avaient logé un protêt parce que le Victoria leur avait refusé avec l'autorisation du président Greenleaf, la permission d'aligner le gardien de but Archambault, dans la joute décisive.

L'Association a donné gain de cause au président et au Victoria, de sorte que l'Université est automatiquement hors concours.

A la suite de cette décision, MM. Paul Dumouchel et Maurice Forget, directeurs de l'Association, ont démissionné.

LA FRANCE A GAGNE, HIER

SAINT-MORITZ, Suisse, 15 fév. — La France a causé une vive surprise dans le concours de hockey olympique, en triomphant de la Grande-Bretagne, par 3—2, dimanche après-midi. Il est probable que la France soit dans la mi-finale avec le Canada, vendredi prochain.

La Belgique a pris la mesure de la Hongrie, par 3—2; la Suède et la Pologne ont fait joute nulle de 2—2 et l'Autriche a fait partie nulle, sans point, avec l'Allemagne.

La Norvège a gagné la course militaire en ski, sur la distance de 20 milles, après une randonnée terrible qui épuisa complètement la plupart des concurrents. Neuf pays concurrents et les vainqueurs firent la distance en 3 heures, 50 minutes, 47 secondes.

Chaque épique est composée d'un officier et de trois soldats en service actif.

M. ARTHUR SAUVE

(Suite de la 1ère page)

que peut être en réalité le Gouvernement. Le Parti Conservateur a joué un rôle principal dans l'édification du Canada et de l'Empire Britannique. Siégeant depuis 20 ans et à la direction du parti depuis douze ans, ayant pris part à tous les débats d'ordre moral ou économique, il a conscience de n'avoir jamais tenu une conduite en violation des règles du droit naturel, de la théologie ou de l'économie politique.

Il a conscience d'avoir travaillé ardument à protéger les droits et les intérêts sains de la société.

AUTREFOIS

Autrefois, les libéraux prétendaient que le clergé avait sa place dans la sacristie, mais pas dans la politique. M. F. Langelier disait que dans le témoignage d'un prêtre, c'était l'influence religieuse qui comptait surtout. Aujourd'hui on se sert d'un témoignage de courtoisie, de Mgr Camille Roy, et on l'exploitera dans les brochures électorales, sur les hustings.

M. Sauvé repousse avec énergie l'accusation de socialiste contre l'Opposition, et démontre que dans l'Opposition, les libéraux prêchaient l'abolition de nos lois organiques, l'abolition du Conseil Législatif, du Conseil de l'Instruction publique, des taxes, de Spencer Wood, des Ecoles d'agriculture, des inspecteurs d'écoles. Sans ces lois organiques, sans le système de revenus que les libéraux ont combattu, quelle serait aujourd'hui la position de la province?

L'Opposition a prêché des idées saines. Le Député de Berthier, M. Bastien, n'a pas craint d'en prêcher une contenue dans une motion de l'Opposition: Les agronômes sur des fermes. Le gouvernement et ses amis ne pensent rien qu'au surplus, oubliant les 280 millions de dollars de taxes que le peuple a payées. Ce surplus vient du fait, entr'autres, que le Gouvernement s'est emparé du revenu des municipalités. Il cite le témoignage de M. Desroches en réponse à M. Perron.

L'ETRANGER

M. Sauvé dit que nous ne sommes pas suffisamment préparés pour faire face sans danger à l'envahissement des capitaux étrangers pour l'exploitation rapide de nos ressources naturelles, que nous possédons en fidei-commis, aussi pour les générations futures. Il approuve ce qu'a dit à ce sujet l'hon. M. Bennett à Ottawa. Il réaffirme que si son parti s'alarme contre l'envahissement du capital étranger, ce n'est pas par mépris ni par fanatisme, mais par un sentiment de légitime protection nationale. Nous voulons protéger la position qui nous est faite au Canada.

EMIGRATION

M. Sauvé parle de la perte de notre capital humain et fait de l'émigration des nôtres son principal reproche contre le Gouvernement. Il dit qu'il a préconisé en 1922, une loi autorisant une Commission, nommée par le Gouvernement à exiger un avis d'au moins, un mois, de tout citoyen de Québec désirant émigrer. Durant ce mois, la Commission pourrait s'enquérir de l'état de ce citoyen, des causes de son départ, et lui offrir en bien des cas des avantages qui l'inciteraient à rester au pays. Il faut que le pays en vienne à cette loi qui existe plus complète en France, en Italie et ailleurs. L'Opposition fait-elle oeuvre antinationale, en préconisant cette réforme?

NOS FORETS

M. Sauvé dit que les partis de Québec ont donné des forêts à nos compagnies de chemins pour près d'un demi milliard de dollars, et cependant la province na que 5,000, milles de chemins quand Ontario en a 10,000 milles. La Gaspésie et le Témiscamingue ont été les plus maltraités. M. Sauvé se plaint que l'administration de la Justice est trop coûteuse, trop compliquée, et dans bien des cas incompétente. Des affaires de cinq sous sont soumises aux tribunaux et il en coute des $500.00, $800.00 et même $1000.00 aux victimes.

AMENDEMENTS

Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants: Tout en constatant que le Gouvernement adopte en partie, bien que tardivement, la politique préconisée par la loyale Opposition de Sa Majesté, au sujet de la réduction de la dette publique de la voirie, de l'industrie, du crédit agricole.

Cette Chambre regrette qu'il n'ait encore rien fait pour assurer:

A. — Une administration de la justice plus effective, plus expéditive et moins coûteuse;

B. — Une politique énergique en vue d'enrayer l'émigration et d'assurer le rapatriement des nôtres;

C. — Un inventaire national et des statistiques plus complètes et plus exactes, de manière à pouvoir mieux connaître notre situation;

D. — Une exploitation plus rationnelle de nos richesses naturelles en vue de protéger plus efficacement notre patrimoine national;

E.— Une plus juste repartition des impots et des charges publiques.

M. DAVID

L'hon. M. David déclara tout d'abord qu'il savait mettre plusieurs choses au-dessus de la politique, dont son amitié. Il offrit ses plus sincères félicitations à l'hon. M. Laferté et il fit un bel éloge de l'ancien Orateur de la Chambre, l'hon. M. Francoeur. Il félicita ensuite M. Sauvé de son discours. Le monde monte vite, dit le Secrétaire Provincial. Il faut le suivre. Et s'il est vrai que ce progrès se manifeste surtout dans le domaine économique et industriel, c'est là surtout qu'il faut le suivre. Nous ne devons cependant pas exagérer certains problèmes ni certains développements.

On croit ici que la richesse est une nécessité nationale. Il est entendu que ce n'est pas toujours facile de devenir riche. On nous dit que la petite épargne est dans les banques. Tant mieux, dit l'hon. M. David. Qu'elle y reste. Et le Trésorier provincial, s'adressant à ses compatriotes, à ceux surtout qui jouissent d'une certaine fortune, dit: "Faites donc comme les Américains; risquez votre argent que vous avez amassé pendant des années. Soyez donc aussi courageux que les Américains qui ne craignent pas de dépenser des millions."

Le Secrétaire Provincial dit ensuite que le Gouvernement ne veut pas faire disparaître l'Opposition. Le peuple s'en est chargé, et il le fait assez bien, dit M. David.

Ne perd-on pas trop de temps à critiquer à tort ou à raison, ajoute le Secrétaire provincial. Quel rôle a joué l'Opposition depuis l'ouverture de cette session?

Elle n'a cessé de répéter que tout est fictif en cette Province. "Prenez garde, ajoute M. David. Ce que vous avez dit est reproduit par les journaux. Ces journaux passent la frontière et ces paroles sont lues par les nôtres qui sont à l'étranger et ceci n'est pas de nature à la faire revenir ici où, d'après l'Opposition, rien n'est prospère". M. David croit que si l'Opposition savait, à l'occasion, admettre le mérite du Gouvernement, reconnaître le bienfait de ses oeuvres, de quelques-unes du moins, son prestige n'en serait qu'augmenté dans toute la Province.

M. Sauvé, dit M. David, a fait preuve d'une grande ténacité et d'une constance éprouvée. Ces qualités, M. Sauvé devrait les utiliser non pas à se servir du pic, mais à ériger un mur où pourrait être placée plus haut la Province de Québec.

M. Sauvé avait dit dans son discours que le nombre des faillites était plus élevé dans la Province de Québec que dans l'Ontario. M. David lui répondit en disant que le nombre des faillites a diminué dans notre province alors qu'il a augmenté en Ontario.

M. David passe ensuite à la question de nos richesses naturelles et à leur exploitation rationelle. Ici M. Sauvé soulève un point d'ordre en prétendant que le Ministre devait parler sur son amendement et non sur le budget en général, ajoutant qu'il y a deux ans, ceci lui fut refusé. MM. Taschereau et Galipeault, prétendirent que M. David pouvait parler sur toutes les questions déjà amenées devant la Chambre, l'amendement de M. Sauvé les comprenant toutes. Le Chef de l'Opposition soumit cette question au Président de la chambre qui rendra sa décision cet après-midi.

Et la séance fut ajournée.

PLUSIEURS BILLS

(Suite de la 1ère page)

mérite, de sorte que le choix des cadets pour chaque province se fera par ordre de mérite.

M. Church prétendit que le patronage seexrce très largement, en tout ce qui concerne ces collèges, et que ceux-ci tendent à devenir le domaine exclusif des riches. M. Ralston répondit que, s'il existait des cas de gaspillage des deniers publics relativement à ces collèges, il espérait que M. Church les lui ferait connaître. Il dit n'avoir pas la moindre intention de convertir nos collèges militaires royaux en domaines exclusifs des classes riches.

Ces derniers, ajouta-t-il, seront dirigés dans le même esprit que par le passé.

Dans la discussion du bill relatif aux impressions et à la papeterie, l'honorable R.-B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, s'objecta fortement à un mode d'agir qu'il qualifia ainsi: "restreindre d'une main et accorder, de l'autre, des pouvoirs illimités".

Il déclara qu'une secton du bill assigne aux avances la limite de $700,000, mais qu'une autre section, malgré cela, donne un pouvoir discrétionnaire illimité au Gouverneur-en-Conseil, au delà de ce montant, pour l'octroi d'autres avances.

M. Rinfret proposa, à cause de cette objection, un amendement faisant disparaître la section relative au Gouverneur-en-Conseil. L'amendement fut adopté.

LES CANTINES

Lorsque vint le tour du bill relatif aux cantines, M. Ralston expliqua que le Receveur-Général du Canada a actuellement dans ses coffres une somme de près de $124,000 accumulée dans les divers dépôts militaires de notre pays.

Cette somme comprend aussi des montants provenant des cantines érigées pour les soldats canadiens qui prirent part à l'expédition de Sibérie et ceux qui sont en garnison, dans les possessions britanniques des Indes Occidentales. Il est proposé par le bill de diviser cette somme entre les diverses provinces et de faire administrer les fonds ainsi répartis par un comité provincial de fiduciaires nommés en vertu de l'Acte relatif aux fonds des cantines.

CE TRAITE

L'honorable J.-W. Edwards, conservateur, de Frontenac-Addington, critiqua sévèrement le traité australien.

Il dit déplorer les effets de ce traité sur l'industrie laitière canadienne, lorsque le projet d'appropriation de $265,000 pour cette industrie vint devant le Comité des Subsides.

"Le Gouvernement", déclara le Dr Edwards, "en concluant un accord commercial avec l'Australie, a fait décroître la production du beurre, dans tout le Domnion. Dans une année, 10,000,000 de livres de beurre ont été importées de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

"Il faudrait pour une telle production l'entretien d'un cheptel de 50,000 vaches, dans le Canada, avec une moyenne de dix vaches par ferme. Cela signifierait le développement de 5,000 fermes canadiennes, dans le domaine de la culture mixte.

"Depuis la mise à effet du traité australien, un surplus d'exportation de 24,000,000 livres de beurre a été remplacé par une importation annuelle de 10,000,000 de livres".

M. H.-B. Adshead, travailliste, de Calgary Est, déclara avoir fait savoir à ses électeurs des districts ruraux que, s'ils ne pouvaient faire concurrence, sur le marché canadien, à leurs voisins de l'Empire placés à 10,000 milles d'eux, il valait peut-être mieux pour eux abandonner leurs fermes.

"En 1927", poursuivit M. Adshead, "le Canada a exporté du beurre pour le montant de $3,351,581 et il en a importé pour $2,500,000.

"Sûrement cela indique que nos fermiers ne souffrent pas de l'importation du beurre australien. Le beurre canadien a été exporté, parce que les fermiers de notre pays en obtenaient meilleur prix à l'étranger qu'au Canada".

L'item fut adopté.

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No. 2	.78¾
Avoine de l'ouest No. 3	.74
Avoine de déposé Exite No. 1	.72
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No. 2	
Farine Crème de l'ouest 1ère patente	$7.80
Farine 2ème patente	$7.20
Farine forte à boulanger	$7.00
Flour, Winter Patents choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$1.75
gon	$35.25
Gru rouge	$37.25
Gru blanc	$45.25
Moulée	
Foin, No 2, par tonne, au char	$13.00-$13.50
Fromage de l'ouest	.18½
Fromage de l'Est	
Beurre Patteurisé No. 1	.36¼-.36½
Beurre de beurrerie No. 1	
Beurre de beurrerie No. 2	
Oeufs extras (entrepôt)	.34
Oeufs ordinaires (entrepôt)	.26
Oeufs seconds (entrepôt)	.23
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	.48
Oeufs frais premiers	.35
Patates, par poche, au char	$1.10
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gras)	

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture

Abitibi	7¾
Abestos Common	24
Bell Telephone	
Brazilian	
B. C. Fishing	7
Brompton	33½
Canada Cement	
Can. Ind. Alcohol	36¾
Canada Steamship	33
Cons. Smeling	284½
Dominion Bridge	67¾
Howard Smith	86½
Laurentide	184¼
Montreal Power	92
National Breweries	120¾
Price Brothers	90
Quebec Power	89¾
Shawinigan Power	96¾
Spanish River	134
Steel of Canada	192
Wayagamack	
Winnipeg Electric	114
Lard (Feuit)	
Lard (Gras)	
Saindoux composé, au quart	
Saindoux composé, au seau	
Saindoux pur, au quart	
Saindoux pur, au seau	
Boeuf salé, 200 lbs	
Boeuf salé, 300 lbs	

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture

Abitibi	
American Can	
American Smelting	X D 2 PC 181¾
American Tel. & Tel	175½
Atchison	180¾
Baldwin Loco	
Baltimore Ohio	X D 1½ PC 111¾
Canadian Pacific	203¾
Chicago Rock Island	
Crucible Steel	X D 1½ PC
Dupont	
Erie Common	62¾
Famous Players	117¾
General Electric	130¾
General Motors	138¾
Great Northern Pfd	
International Paper	75¾
International Tel. & Tel	
Kennecott Copper	
Granby Mines	
Missouri Pacific	
New-York Central	158¾
Northern Pacific	94¾
Pennsylvania	83¾
Philips Petroleum	
Radio Corporation	94¾
Reading	
St-Louis & San Francisco	
Southern Pacific	
U. S. Steel	145¾
White Motors	12¾
Woolworth	

BRAZILIAN EN TETE

Montréal, Qué., 15. — (Serv. Presse Canadienne) — Les prix furent, sur la majorité des émissions, sans modification, à l'ouverture du marché local, ce matin. Le nouveau Brazilian fut en tête de liste, avec une transaction, survenue au début, de 2950 parts. Cette émission ouvrit cependant sans changement à 53. La plus grande modification pour l'ouverture eut lieu, alors que Gurds perdit un point entier à 112. Plus tard, cette valeur tomba à 110⅞. Nickel et Quebec Power enregistrèrent des pertes partielles, tandis que Alcohol et Shawinigan, plutôt actifs ultérieurement, ouvrirent en hausse de quelques fractions.

UNE REACTION

New-York, 15. — (Serv. Presse Canadienne) — Les prix avaient une tendance réactionnaire, à l'ouverture, ce matin. Le mouvement de vente commencé hier après-midi comprenait une longue liste, mais la plupart des premières pertes furent partielles. Anaconda Copper et Radio se vendirent chacun en baisse d'un point et Greene Cananea Copper avança d'un point.

COURS DES CHANGES

New-York, 15. — Serv. Presse Canadienne. — Le cours des changes était calme ce matin. La demande était la suivante:

Angleterre	4.87 4-16
France	3.92⅞
Italie	5.29¼
Allemagne	23.83

Le dollar canadien faisait prime à 3-16 de un pour cent d'escompte.

Pour des impressions soignées et à bon compte il faut vous adresser au Département des Impressions du "Progrès du Saguenay".

P.T. LEGARE

Dividende No 2

Le dividende trimestriel régulier de 1¾% sur les actions préférentielles 7% de la Compagnie, a été déclaré pour le trimestre finissant le 29 février 1928, payable le 1er mars 1928, aux actionnaires inscrits le 15 février 1928, à 6 heures p.m.

Par ordre du Bureau de Direction.

P. C. FALARDEAU,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, le 7 février 1928.

P.T. LEGARE

AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs d'obligations-or 7%. Première Hypothèque de la Compagnie P.-T. Legaré Limitée en date du premier avril 1921 et échéant les premier avril 1929, 1930 et 1931.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que, la Compagnie P.-T. Legaré Limitée, conformément au paragraphe A de l'article VI d'un acte d'hypothèque, gage et nantissement exécuté le 30 avril 1921 entre la dite Compagnie et The Royal Trust Company, comme Fiduciaire, rachètera, le premier jour d'avril 1928 à 102 du principal, plus l'intérêt couru à cette date, toutes ses obligations-or 7% première hypothèque échéant les premier avril 1929, 1930 et 1931 au bureau principal de la Banque de Montréal à Québec. Les obligataires sont priés de présenter leurs obligations avec tous les coupons non-échus y attenant au dit bureau de la Banque de Montréal à la dite date.

Les deniers payables aux obligataires qui ne livreraient pas leurs obligations et coupons à la date et au lieu fixés pour le rachat, tel qu'indiqué ci-haut, demeureront entre les mains du Fiduciaire pour le compte de ces obligataires et la Compagnie ne sera nullement responsable du paiement de telles obligations dont l'intérêt cessera de courir dès le premier jour d'avril 1928.

Daté à Québec, Canada, ce 23ème jour de Janvier 1928.

The Royal Trust Company
QUEBEC
Fiduciaire

Eprouvé par le temps et l'usage

Whippet

120,000 propriétaires ont déjà éprouvé la performance du Whippet sur des millions de milles de parcours.

Il est important de se rappeler que ceci prouve hautement la supériorité du Whippet. Ce n'est qu'après une semblable démonstration de valeur et d'efficacité qu'une voiture mérite vraiment toute la confiance du public. Faites-vous donner une démonstration.

COACH $695

F. à. b. à l'usine. Taxes en plus.

WILLYS OVERLAND SALES COMPANY LIMITED

Toronto. Montréal.

CALENDRIER

Mercredi, 15 Février 1928
Sts FAUSTIN et JOVITE, M.

Ces deux saints étaient frères; leur zèle à prêcher l'Evangile les fit jeter en prison et condamner à être exposés aux lions; mais ces bêtes farouches épargnèrent les serviteurs de Jésus-Christ et dévorèrent les prêtres des idoles. On leur versa dans la bouche du plomb fondu, mais le plomb ne luer fit aucun mal et brûla les bourreaux. On les jeta dans la mer, mais un ange qui les avait consolés dans leur prison les retira des flots. Enfin on leur coupa la tête, vers l'an 121.

Bulletin météorologique.
VENT DE L'EST, NEIGE

UNE MARCHE PEU ORDINAIRE

Les Escoumins, 15. — D. N. C. — MM. Maurice Lemieux de Québec, et Edouard Migneron de Montréal, partis à pieds de la Baie Trinité, le 15 janvier sont arrivés le 8 février à l'hôtel Laurentide et ils ont repris leur marche le lendemain, en route pour Québec et Montréal. Cela représente une course d'environ 225 milles.

LE EUCHRE BRIDGE D'HIER SOIR

Le euchre-bridge organisé par les Chevaliers-de-Colomb et qui a eu lieu hier soir à leurs salles, rue Racine, a été un grand succès. Environ cent personnes étaient présentes et toutes ont paru satisfaites de leur soirée.

ELECTIONS AU ROBERVAL-SAGUENAY

Les directeurs du Roberval-Saguenay se sont réunis hier matin, pour faire l'élection des officiers de leur bureau de direction.

MM. J.-A. Vallerand, R.-E. Parks, J.-P. Walsh et J.-T. Wydber tous directeurs de la compagnie, étaient présents.

M. l'avocat Routhier agissait comme Conseil.

Après avoir entendu le rapport de l'année, on s'occupa des élections. M. A.-V. Davis fut choisi comme président.

Les autres officiers sont étrangers à notre région et nous n'avons pu nous procurer leurs noms.

A STE MARGUERITE

Rivière Ste-Marguerite, 15. — Spécial. — On nous informe de la Rivière Ste-Marguerite, que l'hiver par là est très dur et que l'épaisseur de la neige atteint 5 pieds 6 pouces. Les eaux du Saguenay sont complètement gelées. L'examen en a été fait par MM. Majorique et Hector Gagné de Ste-Etienne qui affirment qu'elles peuvent facilement supporter de lourdes charges. L'épaisseur des glaces est de 18 pouces.

LA GOUTTE DE LAIT

Demain après-midi, de 2 à 4 heures au no 58, rue Bossé, Chicoutimi-Ouest, temps de consultations pour la Goutte de Lait.

Note: Tout enfant doit être vacciné avant qu'il ait atteint ses 4 mois, à moins que le médecin juge qu'il y a lieu de remettre.

S'il y a de la variole dans la localité, l'enfant doit être vacciné dès sa naisssance.

EN REPARATION

La voiture de combinaisons (la pompe) de notre brigade est actuellement en réparation aux ateliers de M. J.-A. Truchon.

On est à lui refaire une toilette neuve. L'eau et le froid ont détérioré quelque peu la peinture de cette unité de notre poste de pompiers et ont nécessité cette réparation.

ASSEMBLEES SYNDICALES

Ce soir, à 8 heures, assemblée du syndicat des manœuvres, 77 rue Bossé.

Jeudi, première assemblée du conseil des métiers de la construction.

Vendredi soir, assemblée du syndicat des chauffeurs de taxis.

Les membres de ces différents syndicats doivent se faire un devoir d'être présents.

A L'HOPITAL

Jonquière, 15. — D. N. C. — M. le Dr Munger a dû conduire à l'Hôpital de Chicoutimi, samedi dernier, M. Bélanger, le propriétaire du Théâtre Canadien, atteint subitement d'une forte attaque d'appendicite.

L'opération qu'a dû subir M. Bélanger à l'hôpital a parfaitement réussi.

IL LEUR FAUT DE L'OUVRAGE

On nous informe que deux à trois cents ouvriers sont actuellement sans travail à Chicoutimi.

C'est dire que l'on souhaite ardemment que les grandes entreprises viennent mettre fin à cette crise du chômage.

LA PENURIE DU LOGEMENT A CHICOUTIMI

Les perspectives de construction de logements sont peu nombreuses.

CAS PARTICULIER

Avec le printemps arrive aussi la question, toujours débattue, des logements.

Notre ville ne fait pas de progrès dans ce sens, oserons-nous dire. Les logements sont aussi rares qu'ils l'étaient il y a un an; et ceux qui en trouvent de convenables peuvent s'en vanter. Il faut aussi distinguer entre le logement de la classe bourgeoise et celui de l'ouvrier.

Le premier a des goûts que l'autre n'a pas, affaire d'éducation et de circonstance. Mais l'un et l'autre ont l'ambition de se loger confortablement.

Notre ville peut-elle répondre aux exigences des deux? Nous nous sommes posé la question et une enquête nous a conduits à la conclusion suivante.

Il y a pénurie de logements à Chicoutimi. Les entrepreneurs sont premiers à l'admettre, et ils vont plus loin en disant que peu nombreuses sont les perspectives de construction de logements pour le printemps. En cela, ils diffèrent d'opinion avec l'ingénieur de la ville, M. Pelletier qui croit avec certitude que quelques logements se construiront au printemps. Il est même assuré qu'une maison, de quatre logements, se construira sous peu.

D'autres viendront à la suite, mais pas encore en assez grand nombre pour obvier à la pénurie qui se fait sentir.

Mais, dira-t-on, prouvez-nous qu'il y a pénurie? Voici. Un homme d'affaires que notre ville a intérêt à garder ici et à bien traiter, nous dit ceci: "Je suis ici depuis le mois d'avril 1927. Nous sommes dix dans ma famille. J'ai fait le tour de la ville de Chicoutimi pour trouver un logement et loger les miens. Résultat: ma famille est encore à Joliette et attend l'occasion de venir à Chicoutimi. Pour moi, je suis en pension. J'ai visité plusieurs logements, mais je suis forcé de dire qu'ils ne répondent pas au désir qu'a un père de famille de loger convenablement les siens.

Sans compter que le prix demandé n'est pas proportionné à la valeur du logement lui-même."

M. Pelletier dit que depuis le 1er janvier, trois permis de construction ont été enregistrés, mais un seul touchait le logement et encore, c'était une réparation.

M. Pelletier ajoute que la pénurie se fera sentir au printemps si l'activité reprend, comme on le croit. Elle se fera sentir chez l'ouvrier aussi bien que chez le professionnel et les perspectives ne sont pas favorables au logis, car les demandes de permis n'arrivent pas encore à l'hôtel-de-Ville. Il faut cependant dire que certaines formalités sont nécessaires pour la construction, et le mois d'avril nous dira si nous nous trompons, pour ce qui est de la pénurie du logement.

Dans le domaine de la construction des magasins ou autres édifices, les entrepreneurs nous disent que c'est le calme absolu.

LES AFFAIRES SONT MEILLEURES CES TEMPS-CI

Jonquière, 15. — D. N. C., — L'approche graduelle du printemps et le beau temps revenu ont donné à Jonquière, aussi bien qu'à Kenogami, un regain d'activité qui se manifeste de façon assez sensible dans tous les domaines.

Ainsi, comme exemple, le restaurant "Casino" qui était resté fermé depuis plusieurs mois, a réouvert ses portes, samedi dernier devant une clientèle heureuse de le voir renaître.

La classe ouvrière entretient l'espoir que les travaux considérables entrepris à la Chute à Caron et qui se poursuivront jusqu'à parachèvement complet lui fourniront de quoi s'alimenter pendant une période prolongée durant laquelle le commerce trouvera aussi son compte.

De toute façon, l'ombre de marasme qui avait un peu assombri les mois d'hiver, semble s'évanouir graduellement avec le renouveau qui s'apprête.

IL TOMBE D'UNE HAUTEUR DE 80 PIEDS A DESBIENS

Desbiens, 15. — D. N. C., Mlle G. Vézina. — Le 9 février dernier, M. Joseph-Henri Vézina, de la Metabetchouan Sulphite, à Desbiens, a été victime d'un pénible accident. Il était à pousser des billes de bois sur un échafaudage haut de 75 à 80 pieds lorsque soudain il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. On courut à son secours et deux médecins furent mandés en toute hâte. Son état fut jugé assez critique pour nécessiter son transport à l'hôtel-Dieu de Chicoutimi. Il souffre de plusieurs blessures à la tête et au cou. Son état cependant n'est pas considéré comme dangereux, quoique souffrant.

Nous souhaitons à M. Vézina un prompt rétablissement.

LA COMPAGNIE FAIT UNE OFFRE A PORT-ALFRED

Elle achèterait la compagnie électrique et l'exploiterait.

CAS PARTICULIER

Port-Alfred, 15. — D.N.C. A. Desgagné. — Assemblée régulière de lundi, 6 février 1928, à 8.30 hrs. Sont présents: Messieurs les échevins Edmond Tremblay, Albert Lalancette, Narcisse Reid, et les deux nouveaux élus MM. Edmond Lapointe et Nap. Bouchard.

En l'absence du maire Johnny Chayer en délégation à Ottawa, M. Ed. Tremblay, pro-maire, est appelé à présider.

Après la prière d'usage, le secrétaire J.-H. Bouchard lit les minutes de la dernière assemblée qui sont acceptées sans amendements; il donne ensuite le résultat des dernières élections municipales. Vint ensuite la lecture des correspondances reçues. M. Thos-Louis Bouchard, contremaître des travaux de la voirie et de l'aqueduc, donne sa démission pour cause de salaire; il donne pour raison qu'il a demandé une augmentation de salaire précédemment et n'ayant rien obtenu, il se voit dans l'obligation d'accepter une offre très avantageuse d'une autre ville. Après discution on décide d'attendre le maire Chayer avant d'accepter cette démission.

Lecture d'une lettre de la Port Alfred Pulp & Paper Corp. qui se dit prête à acheter le réseau de La Cie Electrique à sa valeur actuelle et à vendre aux résidents de la Ville de Port Alfred l'énergie électrique au taux de 4½c le K. W. avec réduction de 10% si payé comptant; 1½c. le K. W. pour le chauffage, etc., ainsi que $16.00 le 100 watts pour l'éclairage des rues.

Cette offre généreuse de la part des directeurs démontre que la Cie s'efforce d'améliorer le plus possible le sort de ses ouvriers et combien elle a à coeur le bien-être de chacun. Tous furent unanimes à en reconnaître l'avantage mais vu l'absence du maire, la discussion de cette matière importante est remise à la prochaine assemblée.

Lecture du rapport de l'inspection de la ville par la Underwriters avec quelques recommandations utiles et nécessaires.

Plusieurs applications sont faites pour la position de chef de police, mais la question est remise à la prochaine assemblée spéciale.

M. Narcisse Reid propose l'ajournement de l'assemblée jusqu'au retour du maire Chayer qui convoquera une assemblée sans délai afin de discuter de toutes ces questions; M. Albert Lalancette seconde l'ajournement.

Notes du correspondant. — Il est regrettable de constater combien peu de contribuables assistent aux assemblées régulières du conseil. On devrait se faire un devoir d'aller se renseigner sur place au lieu de discréditer bien souvent à l'aveugle nos dévoués et désintéressés représentants.

ON CONSTRUIRA UNE EGLISE DES LE PRINTEMPS

Desbiens, 15. — D. N. C., Mlle G. Vézina. — Dimanche dernier, le révérend Père curé annonçait à ses paroissiens la bonne nouvelle de la construction d'une église, ainsi que d'une grande salle paroissiale. Dès le printemps prochain, tout le monde se mettra activement à l'ouvrage pour construire au plus tôt le nouveau temple du Seigneur. Les personnes qui, soit par dons, soit par bonnes oeuvres, se dévouent à l'oeuvre de la construction de notre église, méritent des félicitations et un franc succès.

VOL SUR LE TRAIN

M. J.-B. Routhier, représentant de la maison Terreau et Racine, à Chicoutimi, prenait le train pour Québec, hier soir, en voyage d'affaires. Lorsqu'il voulut débarquer ce matin, à Québec, il s'aperçut que son paletot, bleu, genre ratine, avait disparu. Le voleur, s'il y en a un, est prié de rapporter le vêtement ou de l'envoyer chez M. Routhier, 18 avenue Bégin, Chicoutimi.

FUNERAILLES DE MME W. SAVARD

Kénogami, 15. — D. N. C. — D'imposantes funérailles ont été faites ici, lundi matin, à Madame Willie Savard, (née Tremblay) de Kénogami, décédée samedi dernier.

La regrettée défunte n'était âgée que de 29 ans et six mois.

Outre son mari, plusieurs frères et trois soeurs, elle laisse encore pour la pleurer cinq jeunes enfants: Marcel, lin, 8 ans, Henri 5 ans et demi, Rodolphe 3 ans et demi, Thérèse 2 ans et un bébé de deux mois.

Un cortège nombreux de parents et d'amis de la famille a suivi, jusqu'au lieu de son dernier repos, les restes mortels de la sympathique jeune femme qui vient d'être si tôt enlevée à l'affection des siens.

M. Willie Savard, époux de la défunte, ses frères, ses soeurs et leur mère: Mme Treffié Tremblay, ainsi que MM. Arthur Gagnon de Chicoutimi, Xavier et Séraphin Potvin et d'autres parents conduisaient le deuil.

A l'église de Kénogami, la levée du corps a été faite par Mgr Alexis Larouche, P. D. curé à la Cathédrale de Chicoutimi et le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Pantaléon Tremblay, assistant-aumônier à l'Hospice St-Joseph de la Baie St-Paul, frère de Mme Savard.

MM. les abbés Joseph Racine, vicaire à la Cathédrale et Antonio Bouchard vicaire à Kenogami remplissaient auprès de l'officiant, les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes ont été dites par MM. les abbés Charles Fortin de Chicoutimi et Léonce Deschênes vicaire à Kenogami.

On remarquait au choeur, la présence de MM. les chanoines Richard Tremblay, curé de Jonquière, J.-E. Duchesne, du Séminaire de Chicoutimi, et de MM. les abbés Joseph Lapointe, curé de Kenogami et Albert Bergeron professeur au Séminaire.

L'église était drapée de tous ses ornements de deuil et à l'orgue, des motels funèbres, ont été excellemment rendus par la maîtrise paroissiale.

A. M. Willie Savard, ainsi qu'aux soeurs et aux frères de la regrettée défunte: Mme Henri Brisson, de Chicoutimi; Mme Albert Tremblay, de Montréal et Mme Potvin, MM. Alfred, Philippe, Joseph, Osias, Arthur, François et Charles-Edouard Tremblay, et à tous les autres membres de la famille, le "Progrès du Saguenay" offre ses meilleures sympathies dans le deuil cruel qui vient de les atteindre.

COMMENTAIRES TRES SAGES DU CURE DE JONQUIERE, DIMANCHE

Jonquière, 15. — D. N. C. — M. le curé de Jonquière, a éloquemment commenté dimanche, dans son prône, l'Evangile selon Saint Luc, où Jésus rappelle, en parabole, que la parole de Dieu est semblable à la semence jetée en terre par le semeur. De cette semence une partie tombée le long du chemin, est foulée aux pieds et les oiseaux du ciel s'en repaissent, une autre, tombée sur la pierre, sèche aussitôt levée, parcequ'elle n'a pas l'humidité qui lui est nécessaire pour croître et s'épanouir, ou bien elle est étouffée par les épines qui l'entourent; une troisième partie, enfin tombée dans une bonne terre, lève abondamment et donne des fruits au centuple.

Cette semence dit M. le chanoine Tremblay peut être assimilée à celle que les parents jettent dans l'âme de leurs enfants.

Ils doivent veiller à ce que ceux-ci, qui ont entendu la parole de Dieu distribuée le long du chemin ne permettent pas au démon de venir et de l'enlever de leur coeur. Malheureusement, dit le prédicateur, trop de parents chrétiens n'ont apparemment aucun souci de l'âme de leurs enfants et ne les habituent pas, par l'obéissance, à entendre et à retenir comme il convient, la parole divine. "Celui qui n'a pas su obéir dit l'Ecriture, ne saura jamais commander".

Devant la mollesse des parents et l'insubordination des enfants à l'heure présente, le pasteur des âmes ne peut s'empêcher de craindre que la génération nouvelle, appelée plus tard à commander, ne sache jamais se faire obéir, parcequ'elle n'aura pas su, elle-même se plier à l'obéissance.

POURSUITE APRES UN ACCIDENT

Un ouvrier à l'emploi de la Aluminum Company se blesse en soulevant une plaque de fer et il réclame maintenant une somme d'au-delà de $3,000.

A PORT-ALFRED

Une requête pour autorisation à poursuivre en vertu de la loi des Accidents du Travail a été inscrite aujourd'hui en Cour Supérieure. Edmond Simard, de St-Joseph d'Alma, alors qu'il était à l'emploi de la Aluminum Company Limitée, d'Arvida, s'est blessé gravement à Port-Alfred. Il allègue qu'en débarquant d'une auto une pièce de fer très lourde, le 18 avril 1927, il fit un effort violent, anormal et immodéré, fit même une chute et subit un traumatisme, lui causant des lésions graves dans toute la région du foie. Il dut recourir aux soins d'un médecin, mais il put continuer un travail léger jusqu'au 18 novembre 1927, alors qu'il dut être opéré et depuis lors, il est totalement incapable de travaillller et le sera pour un temps indéterminé.

Par suite de cet accident, sa capacité de travail fut diminuée de 40 pour cent permennement, le requérant se réservant tout de même le droit d'augmenter ce chiffre et par suite sa présente réclamation si la diminuation de capacité de travail devient plus considérable.

Il réclame $2.50 par jour à compter du 18 novembre 1927, jusqu'au jour où l'incapacité absolue et temporaire aura cessé pour faire place à l'incapacité permanente et partielle. Il réclame en outre un montant de $3000. qui est le capital d'une rente de $240.00 par année.

CINQUANTE ANNEES DE VIE CONJUGALE

Une belle fête de famille à La Malbaie, le 9 février.

La Malbaie, 15. — (D. N. C. M. Lionel Lapointe) — Il est dans la vie des dates mémorables, des dates à jamais inoubliables parce qu'elles nous rappellent des événements importants de la vie — et le 9 février est pour M. et Mme Nazaire Duchesne une de ces dates qui nous font nous souvenir.

En effet, il y a cinquante ans, M. et Mme Duchesne prononçaient au pied des saints autels les serments qui les unissaient pour la vie. Leurs enfants et petits-enfants et leurs nombreux amis avaient voulu faire de cet anniversaire une fête dont le souvenir restera impérissable.

Fidèles aux traditions de nos bons catholiques, les jubilaires sont allés chercher avant tous autres voeux et souhaits la bénédiction de l'Eglise, et à 10 heures dans l'église paroissiale une grand'messe solennelle d'actions de grâces était célébrée pour remercier le ciel de toutes les faveurs obtenues pendant ces cinquante ans de vie chrétienne.

M. le Curé Tremblay lui-même officiait et M. le Curé Dufour de Ste-Agnès prononça le sermon dont nous ne donnerons ici qu'un faible résumé.

M. Dufour félicite les jubilaires pour le bel acte de foi chrétienne qu'ils font en se présentant aux pieds des autels pour remercier Dieu et implorer sa bénédiction et ce avant de recevoir les hommages et voeux de leurs enfants et amis.

Il leur offre ensuite ses voeux personnels; mais dit-il, ce n'est pas là tout ce que vous attendez du prêtre, et le rôle de l'Eglise est de tirer de ces cinquante ans de mariage une leçon de vie chrétienne.

Le mariage chrétien, continue le prédicateur, est un sacrement grand dans le Christ et dans l'Eglise. Il doit être rehaussé de l'éclat du sacrifice et sanctifié par la présence mystérieuse du Maître de la vie, du Bon Dieu.

Il est saint dans son origine et dans son action, il rend bon et aide les époux à supporter mutuellement leurs défauts et imperfections.

Oui, l'amour chrétien, fécond et fidèle, résiste aux désillusions et aux froissements.

Le mariage rend l'amour pur, noble, fort et fidèle. — Il aide donc les époux à se soutenir eux-mêmes et à soutenir leurs enfants.

Soyez donc bénis parents chrétiens, dans vos enfants, vos parents et votre famille.

La messe terminée, les invités se rendirent à la salle de l'Académie où un magnifique banquet leur fut servi.

Ce banquet, où avaient pris place au-delà de deux cents convives fut des mieux réussis.

A la table d'honneur aux côtés des jubilaires avaient pris place M. le Chanoine Tremblay, M. le Curé Dufour de Ste-Agnès, M. l'Abbé Alph. Tremblay et les enfants des jubilaires MM. Philippe, Hector, Alfredise, Edouard et leurs épouses et Maurice; Mme Edouard Warren (Oliva), Mme Ludovic Couturier (Adèle), Mme Charles Bhérer (Rosée) Mme Henri Savard de Québec (Angéline) et leurs époux ainsi que Mlle Laura.

L'adresse suivante fut lue par leur fils Maurice.

"Que ne vous ai-je vus, il y a cinquante ans? Comme vous deviez être radieux dans votre parure nuptiale!— Comme vous deviez être heureux dans la fraicheur de vos jeunes années! mais, vous ne l'étiez peut-être pas autant qu'aujourd'hui. — L'avenir s'il était souriant n'en était pas moins incertain. Alors, on vous souhaitait le bonheur: Aujourd'hui, on peut vous féliciter de l'avoir rencontré. Les nombreux enfants qui vous chérissent, les amis qui se pressent autour de vous, ne vous ont-ils pas procuré de bien douces joies?

Nous voudrions recueillir toutes les fleurs que Dieu a semées sur votre longue route pour vous en couronner.

Oui, ce jour doit être celui de la Reconnaissance envers le Seigneur qui vous a si libéralement gratifiés. Reconnaissance envers vous, chers Parents, qui n'avez reçu ces dons que pour les répandre.

Je voudrais pouvoir vous exprimer tous les sentiments de votre heureuse famille, mais je me sens incapable de le faire dignement. Je ne vous en dirai plus qu'un: C'est le désir sincère de conserver longtemps encore le trésor de votre bienveillance et de votre amour.

Le Ciel entendra ce voeu, nous l'espérons, et, dans quelques années nous nous retrouverons de nouveau pour fêter vos noces de diamant.

En attendant la pleine réalisation de ces souhaits, nous nous plaisons de vous offrir cette modeste bourse comme souvenir de ce grand anniversaire.

Voyez-y encore l'expression de notre sincère admiration de vos vertus, ainsi que le gage de notre attachement et de notre loyale affection.

Vos enfants et vos amis.

Une bourse très bien garnie, témoignage d'estime et d'amitié de leurs nombreux parents et amis, fut présentée aux jubilaires.

M. Duchesne d'une voix émue remercia tous et chacun.

"Il remercia d'abord M. le Curé et les prêtres présents d'avoir bien voulu rehausser cette fête de leur présence, remercia ensuite les invités du témoignage d'estime apporté par leur présence à ce banquet".

"Il y a cinquante ans, dit-il, à pareille date par des serments irrévocables nous entrions dans la vie conjugale. J'ai encore présent à la mémoire ce jour à jamais inoubliable et, aujourd'hui, après ces cinquante ans de vie commune, qu'on me permette de faire un retour vers le passé.

"Aux premiers jours de notre union, on nous souhaitait le bonheur et si nous n'avons pas eu le bonheur parfait, c'est qu'il n'existe pas sur terre. Ces jours heureux, vécus, je les dois à mon épouse et à vous mes chers enfants

Oui mes chers enfants, laissez-moi vous dire que c'est merci à votre bonne mère si vous êtes ainsi aujourd'hui; c'est elle, qui sans compter, s'est dépensée pour vous tous, jour et nuit; elle qui a veillé sur votre enfance, protégé vos jeunes années, formé votre coeur pour faire de vous de bons chrétiens. Remerciez-là, vous ne le ferez jamais assez".

Le distingué jubilaire adresse ensuite au nom de son épouse et au sien propre ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce banquet et qui ont souscrit pour lui offrir cette magnifique bourse.

Pendant le banquet, il y eut de très belle musique par Mesdemoiselles Bertha Ferron et Maria Duguay.

De très intéressants morceaux de fanfare furent ensuite exécutés et fort goûtés de l'assistance.

Mais, tout a une fin et les heures s'avançant forcèrent les convives à se séparer pour se réunir de nouveau pour fêter le soixante-quinzième anniversaire de mariage de M. et Mme Duchesne.

QUATRE CAUSES SONT ENTENDUES A LA MALBAIE

La Commissions des Liqueurs

La Malbaie, 15. — (D. N. C. L. Lapointe. — La Cour du Magistrat siégeait sous la présidence de Son Honneur le Magistrat Marchildon.

Cause de Joseph Beaudoin, officier de la Commission des Liqueurs vs Joseph Harvey, de La Malbaie. Poursuite pour infractions à la Loi des Vins Médicamentés. L'accusé plaide coupable et est condamné à $50. d'amende et aux frais et à défaut de paiement à un mois de prison.

Mtre Ed. Gaudreault occupait pour la poursuite et Mtre Gervais pour la défense.

Cause — Tremblay vs Damase Lajoie de La Malbaie, poursuite pour infraction à la Loi des Vins Médicamentés.

L'accusé plaide non-coupable et après enquête est condamné à $50. d'amende et aux frais et à défaut de paiement à un mois de prison.

Mtre Ed. Gaudreault occupait pour la poursuite et Mtre Gervais pour la défense.

La Commission des Liqueurs de Québec vs Philéas Alain, de La Malbaie.

Poursuite pour avoir gardé de l'alcool de contrebande après saisie de cet alcool pratiquée par les Officiers de la Commission.

L'accusé plaide non-coupable et après enquête est condamné à $100. d'amende et aux frais et à défaut de paiement à un mois de prison.

Mtre Ed. Gaudreault occupait pour la Commisison des Liqueurs et Mtre Gervais pour la défense.

La Commission des Liqueurs de Québec vs Dame E. Perron de Pointe-au-Pic, poursuite pour vente de liqueurs alcooliques sans licence. L'accusée plaide non-coupable et après enquête la plainte est renvoyée pour défaut de preuves.

Mtre Antonio Gervais occupait pour la Commission et Mtre Gaudreault défendait l'accusée.

DORIS PALMER EST RESIGNEE A SON SORT

Montréal, Qué., 15. — Serv. Presse Canadienne. —Si des efforts sont déployés pour sauver de la potence Doris Palmer-McDonald et son époux, George McDonald, qui tous deux doivent être exécutés prochainement pour le meurtre, commis, le 17 juillet dernier, de Adélard Bouchard, conducteur de taxi, de Lachine, et si ces efforts, comme l'indiquent quantité de dépêches, sont tentés dans plusieurs villes des Etats-Unis, les autorités de la prison locale des femmes n'en savent rien. L'on a dit, à cette prison, que personne prétendant être parente de la condamnée ne s'y est présentée pour intercéder en sa faveur.

Parlant de leur prisonnière, les religieuses ont dit de cette jeune personne âgée seulement de 20 ans, est de plus en plus résignée à son sort. Elle a répété mainte fois qu'elle ne désire pas vivre, si son époux doit mourir.

BEAU SUCCES DU EUCHRE A KENOGAMI

Les Chevaliers de Colomb avaient fait l'organisation.

80 TABLES

Kenogami, 15. — D. N. C. — Le grand "Euchre" donné lundi soir par le conseil des Chevaliers de Colomb de Kénogami a remporté un succès qui a dépassé de beaucoup les plus optimistes espérances.

Toutes les tables, au nombre de près de 80, alignées dans la spacieuse et magnifique salle du collège des Frères du Sacré-Coeur étaient occupées par des amateurs de cartes, largement représentés par l'élément féminin et celui-çi n'a pas été le moins ardent ni le moins heureux dans le concours de la soirée.

Outre le Euchre, le programme comportait encore du chant et de la musique brillamment rendus par Mlle Ella Boily et Arthur Royer. (le Crucifix de Faure en duo). Mlle Boily et Mme Munger, (duo de piano). M. Arthur Royer, (les Rameaux), solo.

La soirée a été présidée par M. Charles Louthood, Grand Chevalier des K. O. C., et Mme Louthood et M. André Roche, le secrétaire-trésorier de l'Ordre à Kénogami a rempli avec un tact parfait les fonctions de Maitre des Cérémonies.

Ont pris place à la table d'honneur dressée sur l'estrade, M. et Mme Louthood ainsi que M. Pierre Turcotte, gérant de la Banque Provinciale à Jonquière et Mme Turcotte.

Nous donnons ci-après la liste des prix offerts par de généreux donateurs avec la mention des premiers gagnants. Nous compléterons, si possible, demain, la liste des autres joueurs sortis victorieux du concours.

LES PRIX

1er prix — Mme Ratté; une chemise de soie et cravate, don de M. Eugène Bergeron. Du côté des hommes, M. Ludger Landry, une chemise de soie, don de la maison Gagnon et Fortin.

AUTRES PRIX

Un fer électrique donné par M. Jean Achard, gagné par M. Jos Gagnon, fils de Théodore.

Une horloge en marbre, don de M. J.-T. Mercier.

Une paire de pantoufles de fantaisie, pour dames, offerte par le magasin le Grand Nord de Kénogami.

Une caisse de biscuits, don de la "Dominion Stores".

Une paire de boutons de manchettes offerte par M. Willie Pothier, bijoutier.

Un foulard de soie don de M. Lorenzo Simard.

Un set de manicure, don de M. J.-O. Lacroix.

Un vase de porcelaine, don de M. William Vandal.

Un plateau en vieil argent, don de la maison Charette et Vigneault.

Une cravate en soie pour hommes offerte par M. Eugène Baril.

Un presse-papier en porcelaine offert par M. L.-Henri Lévesque; une paire de pantoufles pour hommes offerte par Gagnon et Savard; deux caisses de liqueurs douces offertes par Leclerc et Houde de Jonquière; un gâteau, don de la Pâtisserie française, de Chicoutimi; une caisse de provisions offerte par la "Saguenay Stores", de Kénogami.

Prix de présence gagné par Mlle Simard.

La râfle d'un cent livres de sucre a été gagnée par M. Georges Dufour, No 951.

Les recettes qui se sont élevées à $175.50 iront au profit des oeuvres paroissiales.

EUCHRE QUI PROMET

Bagotville, 15. — D. N. C., J.-A. Desgagné. —L'organisation pour le euchre qui aura lieu le 20 février sous les auspices de l'Union Musicale et Dramatique de Bagotville, bat son plein. Les cadeaux sont exposés dans une des vitrine de la pharmacie Desgagné. On peut se rendre compte de leur valeur et de leur nombre en se rendant les voir.

Les billets qui sont maintenant en vente s'enlèvent rapidement, paraît-il, car tous ont entendu dire qu'on s'y amusera bien à ce euchre. Il y aura du chant, de la musique, du comique et de l'agrément pour tous, à ce qu'on dit.

Vous pouvez vous procurez des billets chez T.-J. Villeneuve, Pharmacie Desgagné ou des membres du cercle.

DECES DE MME J.-L. TREMBLAY

Jonquière, 15. — D. N. C., — M. Joseph-Louis Tremblay, contremaître à l'emploi de la compagnie l'Aluminium à Arvida, a eu la douleur de perdre sa jeune femme, née Alida Poitras, âgée de 21 ans seulement.

Mme Tremblay, malade depuis un peu plus d'un mois s'est éteinte doucement lundi soir, vers neuf heures en laissant après elle pour déplorer sa perte, un bébé au berceau, son mari et deux soeurs: Mme Eugène Boivin et Mlle Rose-Aimée Poitras.

Notre journal prie la famille de M. Tremblay d'agréer l'expression de ses sincères condoléances.

UN BEAU LIVRE CANADIEN

FEMMES HEROIQUES, LES SOEURS GRISES CANADIENNES AUX GLACES POLAIRES, *par le R. P. Duchaussois, O.M.I. Volume de 255 pages, format 5½ x 9, au comptoir* $1.00, par la poste $1.05.

"Les deux précédents volumes du R. P. Duchaussois. Aux Glaces Polaires et Apôtres Inconnus, ont connu la grande vogue, et rien n'était plus mérité. Il nous contait les exploits vraiment épiques des Pères et des Frères Oblats dans le haut Canada. Et son récit, outre le pittoresque de l'aventure et de l'exotisme, outre la forte saveur surnaturelle de l'héroisme chrétien, avait, par surcroit, le mérite d'un style simple, direct, rapide et spirituel d'un homme d'action, de belle humeur.

Avec le même entrain, il nous montre à l'oeuvre les dévouées religieuses canadiennes qui secondent les Pères Oblats, Soeurs Grises, de Montréal, d'Ottawa, de Québec, de Saint-Hyacinthe et de Nicolet. Elles sont plus de quatre mille aujourd'hui, chargées du pénible ministère de soigner les orphelins, les malades et les vieillards, dans un immense pays où le problème quotidien consiste à défendre sa vie contre la famine et le froid. Il est impossible de se faire une idée de ce qu'ont à souffrir ces vaillantes femmes et du bien qu'elles accomplissent. Le Père Duchaussois s'est fait leur historien fidèle, et sans jamais chercher l'effet dramatique ou littéraire, en laissant parler les faits et les documents, il a écrit ces pages qui émeuvent jusqu'aux larmes.

Ce beau livre aide à comprendre l'action civilisatrice de l'Eglise et des Ordres religeux. Il montre à l'oeuvre la pure charité chrétienne, il fait honneur à la race française du Canada. Femmes et jeunes filles surtout y verront, avec surprise peut-être, avec intérêt certainement, avec profit surtout, quel courage peut inspirer la foi et jusqu'où l'amour de Dieu et des pauvres peut faire monter les âmes. (Revue des Lectures 15 juillet 1927).

Service de librairie du *Progrès*, 12 Avenue Labrecque, Chicoutimi.

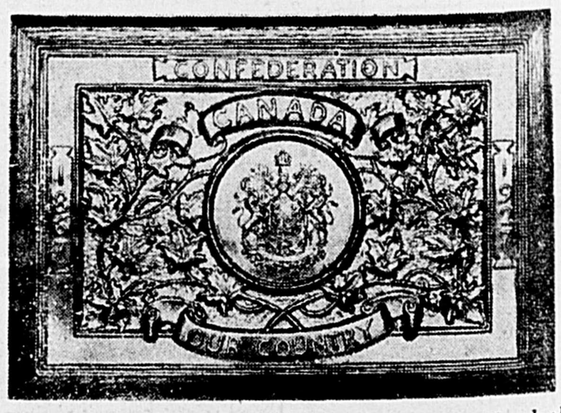

Le Comité du Jubilé de la Confédération a fait faire ces milliers de plaques commémoratives, du genre de celle que l'on voit ici. Elles sont faites de cuivre montées sur un cadre en chêne. Ces plaques ont été distribuées dans toutes les écoles du Dominion. Chicoutimi a aussi eu les siennes.